

**PHÉNOMÈNES ÉMERGENTS
LIÉS AUX DROGUES
EN 2009**

**TENDANCES RÉCENTES
SUR LE SITE
DE LILLE**

Laurent Plancke,
Sébastien Lose,
Sylvain Wallart

Drogues sur le site de Lille. État des lieux et tendances récentes

Laurent Plancke
Sébastien Lose
Sylvain Wallart

Mai 2010

Drogues sur le site de Lille. Etat des lieux et tendances récentes

Laurent Plancke *
Sébastien Lose*
Sylvain Wallart **

Mai 2010

Rapport établi par
le Cèdre bleu * (Directeur : Bernard Fontaine),
dans le cadre du dispositif
Tendances récentes et nouvelles drogues (Trend) de
l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies
en lien avec le Groupement régional de
l'Association nationale des intervenants en toxicomanie et
addictologie Nord - Pas-de-Calais (Granitea)
et l'association Spiritek **

SOMMAIRE

Matériel et contributions.....	7
Introduction	12
Synthèse des observations du site de Lille en 2009.....	14
Données issues de statistiques d'activité et d'enquêtes en population générale	17
Infractions à la législation sur les stupéfiants (ILS)	17
Interpellations dans le Nord	17
Interpellations de Français en Belgique	19
Consommations en population générale.....	19
Usages de cannabis.....	19
Expérimentations d'autres produits psychoactifs.....	20
Observations et résultats du site en 2009	22
Espaces d'observation	22
L'espace urbain	22
L'espace festif techno	28
Français en lien avec les dispositifs de réduction des risques en Belgique	31
Approche par produit	34
Les consommations problématiques d'alcool.....	34
Les usages d'opiacés.....	35
Héroïne	35
Buprénorphine haut dosage	37
Méthadone, sulfates de morphine, Néocodion®	39
Les consommations de cannabis	41
Disponibilité et accessibilité	41
Prix	42
Préparation et administration.....	42
L'usage de produits stimulants	43
Cocaïne	43
Ecstasy – MDMA.....	46
Amphétamines	49
L'usage de produits hallucinogènes.....	50
LSD.....	50
Champignons hallucinogènes.....	51
Autres substances hallucinogènes	53
Les produits hallucinogènes de synthèse	54
L'usage de médicaments psychotropes non opiacés	57
Le trihexyphénidyle (Artane®, Parkinane®)	57
Le clonazépam (Rivotril®).....	58
Le flunitrazépam (Rohypnol®)	58
Le clorazépatate (Tranxène®).....	58

Le diazépam (Valium®)	58
Autres spécialités	59
Autres produits	59
Références bibliographiques	63
Index des sigles utilisés	64
Index des tableaux, carte, figures et photos	66

Matériel et contributions

Le recueil de données a pris la forme de :

- entretiens non directifs auprès d'usagers, de bénévoles et de professionnels ;
- témoignages succincts sur des faits marquants ;
- comptes-rendus d'observations de fêtes ou soirées, notes ;
- groupes focaux : trois avec des usagers (deux en 2007, un en 2008), des intervenants sanitaires (un chaque année), et des représentants du Parquet et des forces de l'ordre, français et belges (un chaque année) ;
- un questionnaire qualitatif¹ renseigné par les intervenants de l'association Spiritek à Lille pour le milieu festif, un second par les intervenants du Caarud Ellipse² à Lille pour le milieu urbain ;
- articles, le plus souvent de presse quotidienne régionale ;
- d'une collecte de 68 échantillons d'héroïne auprès d'usagers (avec un recueil simultané d'informations sur leurs caractéristiques, les modalités d'achat, de prise et les effets ressentis) dans le cadre de Sintes ;
- de collectes d'échantillons de produits inhabituels, dans le cadre de Sintes également.

Le chapitre *Données issues de statistiques d'activité et d'enquêtes en population générale*, page 17, utilise les données issues :

- des rapports Ocrtis sur les infractions à la législation sur les stupéfiants
- les résultats de l'enquête Escapad menée par l'OFDT auprès des jeunes de 17 ans lors de la journée de préparation à la défense.

Il mobilise également d'autres données sur les drogues et leurs usages dans le Nord et le Pas-de-Calais, qui ont fait l'objet d'une synthèse en 2007 [Plancke, 2007].

Le dispositif d'observation Trend pour le site de Lille a été coordonné par Laurent Plancke, sociologue à mi-temps au Cèdre bleu. Une convention lie le Cèdre bleu à Spiritek, association de réduction des risques en milieu festif, qui a rédigé deux notes, renseigné un questionnaire qualitatif sur les usages dans l'espace festif techno et a participé à la collecte³.

Delphine Ygout, intervenante au service d'hébergement d'urgence a apporté de nombreuses contributions sous la forme d'entretiens avec des usagers et de notes d'observation d'événements festifs.

Charly Basseur, Zosime Etienne, Maxime Koslowski, Marine Mortelette, Maximilien Smeets, Thomas Vaultier, Sylvain Wallart, Delphine Ygout ont collecté des

¹ Le questionnaire qualitatif Trend recherche, produit par produit, dans une liste de 20, sa disponibilité, son accessibilité, ses modes de préparation et d'administration, les problèmes de santé associés, les groupes de consommateurs, ses perceptions et les modalités d'acquisition.

² Service de l'Espace du possible, établissement de l'Association départementale du Nord pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte (ADNSEA).

³ Sylvain Wallart en est le responsable, en collaboration avec Audrey Senon, Peggy Debaisieux, Philippe Dupond et Ugo d'Alessandro.

échantillons de drogues de synthèse et, pour certains d'entre eux, des produits inhabituels (par leurs effets secondaires, forme, appellation ...)

L'ensemble du matériel a été intégré à une base de données, indexée selon une grille de codage élaborée par l'OFDT sous le logiciel N'Vivo version 7.

Tableau 1 : Liste des professionnels et bénévoles contributeurs du dispositif Trend sur le site de Lille en 2009

				Groupe focal	Entretien	Notes	Collectes Sintes	Autre
Charly	Basseur		Lille				●	●
Laurent	Bécart	Police – Stupéfiants	Roubaix	●				
Cécile	Béduwé	Modus Vivendi	Bruxelles					●
M.	Bellet	Police - Stupéfiants	Lille		●			
Emmanuel	Benoît	Assurance maladie	Villeneuve d'Ascq					●
Nathalie	Berquez	Police scientifique	Lille	●				
Francine	Blaes	Itinéraires (club de prévention)	Lille		●			
Audrey	Bléard	Police scientifique	Lille	●				
Pierre	Brasseur	Etudiant	Lille					●
Yvan	Breem	Espace du possible (Ellipse)	Lille		●			
Philippe	Brongniart	Gendarmerie	La Madeleine	●				
Gilles	Canoen	Police – Stupéfiants	Lille		●			
Régis	Cattoen	Gendarmerie	La Madeleine	●				
Franck	Charon	Substitut - TGI	Lille	●				●
Philippe	Coisne	Police – Stupéfiants	Roubaix	●				
Ugo	D'Alessandro	Spiritek	Lille					●
Peggy	Debaisieux	Spiritek	Lille				●	●
Robert	Delmotte	Gendarmerie	Villeneuve d'Ascq	●				
Philippe	Diez	Police – Stupéfiants	Roubaix	●				
Zosime	Etienne	Cèdre bleu	Lille					●
Didier	Gilbert	Police fédérale belge	Mons	●				
Nady	Givais	Police fédérale belge	Tournai	●				
Belkacem	Hadhoum	Itinéraires (club de prévention)	Lille		●			
Jean	Harbonnier	EPSM agglomération lilloise	Lille/Saint-André	●				
Philippe	Huet	Douanes	Lille	●				●
Houssain	Idali	Espace du possible (Ellipse)	Lille		●			
Romy	Jean-Michel	Espace du possible (Ellipse)	Lille		●			
Maxime	Koslowski		Lille				●	

Céline	Labbé	Aides	Lille	●					●
Claude	Laforge	Ministère des finances – Laboratoire	Villeneuve d'Ascq	●					
Christophe	Le Lohé	Police – Stupéfiants	Roubaix	●					
Hugues	Lebedelle	Police fédérale	Tournai		●				
Benoît	Mantel	Police - Sûreté départementale	Lille		●				
Matthieu	Deprez	Police - Sûreté départementale	Lille		●				
Stéphane	Declercq	Police - Sûreté départementale	Lille		●				
Philippe	Mary	Police fédérale	Tournai		●				
Claude	Masquelier	Généralistes & toxicomanie	Lille						●
Marine	Mortelette		Lille		●		●		
Eric	Moysen	Police judiciaire	Lille	●					
François	Potvin	Parquet	Charleroi	●					
Anne	Poynard	Espace du possible (Ellipse)	Lille		●				
Guillaume	Rasquin	Cèdre bleu (hébergement d'urgence)	Lille	●					●
Dominique	Ringot	Espace du possible (Ellipse)	Lille						
Christel	Rocq	Police fédérale belge	Tournai	●					
Saïd	Sahari	Gendarmerie	La Madeleine	●					
Estelle	Sarrazin	Espace du possible (Ellipse)	Lille		●				●
Audrey	Senon	Spiritek	Lille						●
Marc	Servais	Police fédérale belge	Charleroi		●				
Maximilien	Smeets		Marcq-en-B.		●		●		
Catherine	Van Huyck	Modus Vivendi	Bruxelles						●
Thomas	Vaultier	DJ	Lille		●		●		
Sandrine	Vilfroy	Spiritek	Lille				●	●	
Claude	Vrielynck	Médecin généraliste	Tournai (B)		●				
Sylvain	Wallart	Spiritek	Lille		●	●	●	●	
Laurent	Wattel	Police – Stupéfiants	Tourcoing		●				
Michel	Willekens	Police fédérale belge	Bruxelles	●					●
Grégory	Narbelli	Itinéraires (club de prévention)	Lille		●				
Delphine	Ygout	Cèdre bleu	Lille			●	●	●	

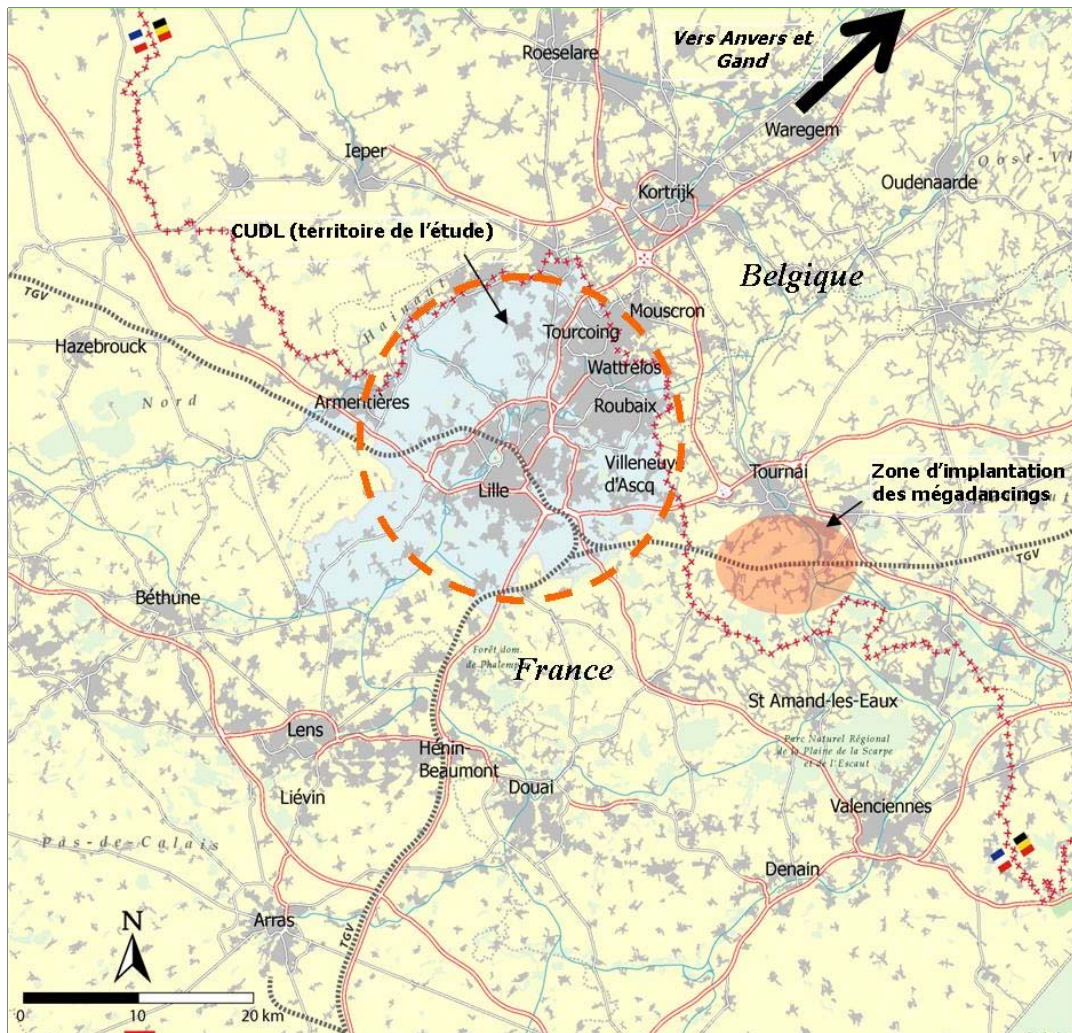
5 consommatrices et 12 consommateurs de drogues ont fait l'objet d'un entretien semi-directif approfondi ou ont participé à un groupe focal (avec retranscription) en 2009.

Tableau 2 : Caractéristiques des usagers interviewés en 2009

Prénom ou pseudonyme	Sexe	Age	Situation
Ali	H	35	Sans emploi - Ancien peintre-carrossier
André	H	30	Activité salarié en CDI - Vit en couple
Bastien	H	24	Sans emploi
Céline	F	30	Etudiante
Daniel	H	30	Sans emploi - Vit en couple
Gauthier	H	36	Sans emploi
Joël	H	31	Travail au noir - Artiste de formation - Vit en couple
Ludovic	H	25	Bénévole dans 2 associations - Vit en couple
Martine	F	26	Sans emploi - Vit en couple
Paul	H	30	Salarié en CDI
Philippe	H	23	Activité salarié en CDI - Vit en couple
Sophie	F	32	Salariée en CDI - Vit en couple
Sylvie	F	43	Salariée qualifiée en CDI – Divorcée - Logement autonome
Teddy	H	24	Sans emploi
Vanessa	F	26	Coiffeuse
Xavier	H	28	Sans emploi
Yves	H	33	Sans emploi

Nous exprimons à chacun des professionnels, institutions, bénévoles et usagers qui ont témoigné de leur expérience toute notre gratitude pour leur participation au dispositif Trend.

Carte 1 : Le territoire d'étude (site de Lille) au sein de l'espace transfrontalier



Introduction

Avec la présente édition, le Cèdre bleu publie le huitième rapport sur les faits marquants et les tendances liés aux drogues sur le site de Lille, pour l'Observatoire français des drogues et toxicomanies (OFDT) dans le cadre du dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (Trend⁴). Il est rédigé à partir d'un matériel collecté par son coordonnateur, l'association Spiritek et par un grand nombre de professionnels et d'usagers qui ont accepté de rendre compte de leurs observations sur les sujets intéressant le dispositif.

Celui-ci procède d'abord selon des méthodes qualitatives (observations, témoignages, entretiens, groupes focaux ...). Il permet, annuellement, de disposer d'un corpus d'informations sur les drogues et leurs utilisations, certaines déjà décrites, d'autres nouvelles, certaines spécifiques (les importants mouvements transfrontaliers), d'autres communes avec tout ou partie de celles réalisées dans les six autres sites⁵ qui, avec celui de Lille, constituent le réseau Trend.

Six thèmes relatifs aux drogues sont plus particulièrement explorés :

- les populations qui en font usage ;
- les substances psychoactives consommées ;
- les modalités d'usage (préparation, administration, contexte) ;
- les dommages sanitaires et sociaux consécutifs à certains de ces usages ;
- les perceptions et représentations relatives à ces produits ;
- leurs modalités d'acquisition ou de production.

Ces questions sont étudiées dans deux espaces : l'espace dit urbain approché entre autres par le biais des personnes fréquentant les centres d'accueil pour usagers de drogues à bas seuil (boutiques et services d'hébergement d'urgence, désormais Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues, Caarud), et l'espace festif techno. Ce dernier est lui-même à scinder entre l'espace commercial, constitué des établissements de nuit diffusant principalement des musiques électroniques et l'espace alternatif, constitué des soirées -organisées par des particuliers ou des associations- en plein air ou dans d'anciens locaux d'activité (entrepôts, aéroport ...)⁶

Le document publié cette année, après un rapport relativement étoffé en 2009, est plus limité et surtout consacré aux faits qui ont marqué l'année écoulée ; il mobilise également des sources nouvelles, comme les résultats 2008 de l'Enquête sur la santé et les consommations lors de l'appel de préparation à la défense (Escapad), les données recueillies auprès de jeunes Français s'étant rapproché de dispositifs de réduction des risques en milieu festif en Belgique ou encore de données sur le

⁴ Nombreux dans notre champ d'activité, les sigles font l'objet d'un développement lors de leur première utilisation, ainsi que d'une indexation, page 63.

⁵ Bordeaux, Marseille, Metz, Paris, Rennes et Toulouse.

⁶ Reynaud et Cadet-Tairou distinguent quant à elles quatre « groupes d'affinité » pour dans leur description de l'univers festif électro : les groupes alternatif, soirées urbaines, *clubbing* et *select*. Cf. Reynaud-Maurupt C., Cadet-Tairou A., Substances psychoactives chez les amateurs de l'espace festif Electro, Saint-Denis, *Tendances* n° 56, OFDT, 4 p. octobre 2007.

recours aux traitements de substitution aux opiacés issues de la Caisse nationale de l'assurance-maladie des travailleurs salariés (Cnamts) en 2008.

Il convient donc d'utiliser ce document en complément de rapports plus complets, comme ceux publiés dans le cadre de Trend en 2009⁷ ou celui rédigé dans le cadre du dispositif d'appui régional au chef de projet Mildt.

A l'issue d'une **synthèse** de la situation du site de Lille en 2008-2009 (qui constitue un résumé du rapport), une première partie propose quelques **données de cadrage** ; elles sont issues de la statistique d'activité des services répressifs en matière de stupéfiants. L'Office central de répression du trafic illicite de stupéfiants (Ocrtis) publie chaque année un rapport portant à la fois sur les personnes interpellées et sur les produits stupéfiants saisis.

L'Enquête santé et consommations au cours de l'appel de préparation à la défense (Escapad) permet d'apprécier les **niveaux d'usages** des principales substances psychoactives à 17 ans, et ce d'après une perspective comparative (le Nord est pour plusieurs indicateurs moins concerné par les usages que les autres départements) et évolutive (rendue possible par la périodicité de cette enquête).

Quelques chiffres sur les personnes sous traitement de substitution aux opiacés sont ensuite présentés, ainsi qu'une **approche transversale** de l'espace urbain et l'espace festif techno ; pour ce dernier, ont été traitées des données de l'association Modus Vivendi sur les expérimentations, les usages récents et les usages de substances psychoactives durant certains événements en Belgique, comme le festival de Dour, entre 2007 et 2009.

Enfin, une **approche par produit ou classe de produits** aborde pour chacun d'entre eux les six thèmes évoqués plus haut, à savoir la situation des opiacés, du cannabis, des stimulants, des hallucinogènes, des autres médicaments psychoactifs et de l'alcool.

⁷ Plancke L., Wallart S., 2009.

Plancke L., Schléret Y., 2010,

Plancke L., Lose S., Dassonville A., 2010.

Synthèse des observations du site de Lille en 2009

Le site de Lille est une zone fortement urbanisée située au cœur de l'Europe du nord ; il se situe dans un espace transfrontalier, sur des axes de circulation intense, notamment celui reliant la mer du Nord et ses grands ports (Rotterdam, Anvers ...) au bassin parisien et au reste de la France. Dans un article publié en 2009, nous avons cherché à montrer comment cette position transfrontalière était déterminante sur le sujet des drogues, et comment de nombreux flux, de personnes ou de marchandises, étaient motivés peu ou prou par cette question.

L'espace festif techno s'étend ainsi de la métropole lilloise aux Pays-Bas, en passant bien sûr par les discothèques géantes du Tournaisis ; en 2009, leurs responsables ont connu quelques démêlés avec la justice : fermeture administrative de quatre mois en avril pour la Bush (mesure suspendue par un pourvoi en appel cependant) et l'arrestation de la patronne du Cube –célèbre boîte d'*after* ouvrant à 8H- ainsi que de son fils, en octobre après la saisie de drogues dans le cadre d'une perquisition.

Les bourgmestres des communes concernées par ces établissements réfléchissent depuis plusieurs années aux mesures de police à prendre pour répondre à une offre notoire de stupéfiants aux alentours des établissements de nuit, qui contribuent au succès qu'ils rencontrent, auprès des jeunes Français notamment, qui en constituent la clientèle majoritaire.

La raréfaction des comprimés d'ecstasy s'est poursuivie dans l'espace festif, sans doute du fait de l'incertitude de leur contenu ; le mCPP, substance non classée comme stupéfiant apparue sur le site en 2005, est retrouvée dans la moitié des comprimés vendus comme ecstasy collectés dans le cadre du Système d'identification national des toxiques et des substances (Sintes) de l'OFDT . Alors que les usagers n'exprimaient jusqu'alors des plaintes à propos de cette molécule (en décrivant des anxiétés, des céphalées ou encore des nausées), en 2009 quelques uns la recherchaient pour ses effets stimulants et hallucinogènes proches de ceux de la MDMA.

L'ecstasy n'a pas été supplantée par une molécule unique ; les amphétamines, la MDMA en poudre ou en cristaux, la cocaïne et la kétamine sont employées dans l'espace festif, dans une intentionnalité performative ou stimulante.

Le GHB semble connaître une disponibilité accrue aux alentours des boîtes belges ; en France, son usage n'est décrit que lors de certains temps festifs organisés dans la communauté homosexuelle.

Des fêtes alternatives techno sont organisées dans la discrétion très régulièrement dans l'espace transfrontalier, dans la nature ou dans des locaux désaffectés ; elles touchent quelques dizaines à quelques centaines de participants. Les festivals belges, en été, continuent à toucher un grand nombre de Français, notamment celui de Dour, où l'offre de produits s'est resserrée et où leur consommation a semblé moins importante (ou moins excessive) en 2009. Les données obtenues de Modus Vivendi sur les personnes se rapprochant des dispositifs de réduction des risques confirment pourtant les forts niveaux d'expérimentation et –dans une moindre mesure- d'usage

récent d'un grand nombre de substances psychoactives chez les personnes s'en rapprochant (qui ne peuvent, toutefois, pas être considérées comme représentatives de l'ensemble des participants aux événements couverts par Modus Vivendi).

Dans l'espace urbain, la disponibilité de cannabis, de cocaïne et d'héroïne est permanente dans bon nombre de quartiers populaires de la métropole lilloise, mais aussi dans les communes de plus petite taille, avec une visibilité inférieure dans ces dernières.

Les prix de ces produits sont restés stables en 2009, alors que le poids des doses vendues n'a jamais été aussi incertain. Dans la rue s'est généralisée la vente au prix ou au conditionnement (la boulette par exemple) ; le poids n'est plus évoqué. Tous les niveaux de commerce sont présents sur le site : du marché international (pratiques de *go fast* consistant à ramener du Maroc ou du sud de l'Espagne les résines de cannabis à bord de puissantes voitures volées sont décrites ; réseaux internationaux très structurés, ...) au deal de rue, très relié à la précarité et à la débrouille, en passant par le commerce au sein des réseaux privés élargis (en milieu scolaire, universitaire, professionnel ...)

Tous ces niveaux ont en général en commun l'approvisionnement en Belgique (Anvers, Charleroi ...) ou aux Pays-Bas dans des *coffee shops* dont l'accès a tendance à être plus restreint aux ressortissants étrangers, narco-touristes dont les autorités locales cherchent à restreindre l'afflux.

Le très jeune âge des vendeurs de rue continue à être souligné, même s'il s'agit d'une situation décrite depuis plusieurs années ; ces mineurs, occupent les positions subalternes dans des réseaux contrôlés par leurs aînés. A Lille, une artère du quartier populaire de Wazemmes a connu de vives tensions motivées par un commerce devenu trop voyant ; des jeunes se déclarant mineurs marocains accueillis dans une proche maison de l'enfance auraient été impliqués dans ce commerce et auraient proposé pendant quelques temps des « cachets de Wazemmes ».

A cette exception près, la disponibilité permanente des médicaments reste cantonnée aux alentours de la gare de Lille-Flandres, les spécialités les plus citées étant la buprénorphine haut dosage, le Valium®, le Témesta®, le Tercian® et le Théralène®. Les mésusages d'Artane® n'ont par contre pas été évoqués en 2009.

Si l'héroïne ne connaît pas de hausse du niveau d'expérimentation à 17 ans (1% des jeunes Nordistes déclarent en avoir déjà consommé en 2008 dans le cadre d'Escapad), des témoignages font état d'un affaiblissement marqué du tabou qui plaçait cette drogue à part dans la palette des produits disponibles, de par son image très péjorative (dépendance, monde de la drogue, injection ...) ; de jeunes consommateurs semblent l'expérimenter de la même manière qu'ils goûtent à différents produits lors de leur adolescence (champignons, poppers, ecstasy ...) et s'être affranchis des craintes et de la représentation négative de l'héroïne. En milieu festif, une enquête auprès de personnes se rapprochant des stands de réduction des risques en Belgique entre 2007 et 2009 établit à 15% la proportion de celles l'ayant déjà expérimentée.

Concernant les traitements de substitution aux opiacés dans leur ensemble, utilisés dans le cadre de leur autorisation de mise sur le marché (AMM) ou détournés, ce sont environ 8000 personnes dans le département du Nord en 2008. Dans les quatre grandes villes du site, les effectifs suivis sous BHD sont stables, alors que le nombre

de personnes suivies sous méthadone y augmente ; la forme sirop connaît une diffusion limitée (inférieure à 10%). La BHD continue à souffrir d'une image très péjorative, notamment parce qu'elle est très disponible dans la rue, détournée de son usage et administrée sous des formes non indiquées.

Le site de Lille connaît en 2009 une certaine diversification de la gamme de produits disponibles ; même si cannabis, cocaïne et héroïne restent bien sûr les substances les plus proposées, des molécules rares, voire non encore décrites sur le site, ont été décrites ou collectées :

- le mCPP, évoqué plus haut, est fréquemment retrouvé dans les comprimés d'ecstasy ;
- les expérimentations de DMT et de 5-MeO-DMT ont fait l'objet de récits ;
- du DCE a donné lieu à une collecte dans un échantillon présenté comme de la mescaline ;
- le khat, même s'il n'était en apparence pas destiné à un marché local, a fait l'objet de plusieurs saisies par dizaines de kilos ;
- les poppers ont connu une hausse très marquée de leur niveau d'expérimentation.

Enfin, les cultures personnelles de cannabis semblent poursuivre leur développement ; elles seraient une réponse (largement encouragée sur les sites où s'expriment les consommateurs) à la forte hausse des prix de l'herbe de cannabis enregistrée après la diffusion, en 2006, de produits coupés aux microparticules de silice. Quelques cultures à visée commerciale ont été décrites en 2009.

Données issues de statistiques d'activité et d'enquêtes en population générale

INFRACTIONS A LA LEGISLATION SUR LES STUPEFIANTS (ILS)

Interpellations dans le Nord

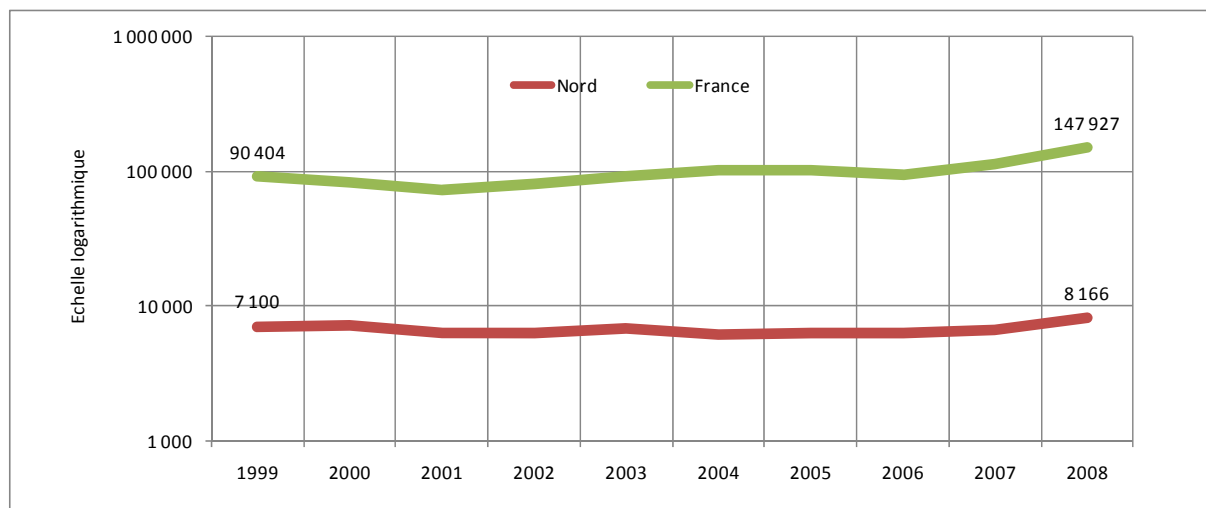
Les données d'interpellation pour ILS sont des indicateurs de l'activité des services répressifs en ce domaine ; elles portent -à l'échelon national- sur les personnes interpellées : âge, sexe, nationalité, activité, origine et destination des produits saisis, département d'interpellation, qualification (trafic international, trafic local, usage-revente et usage) et produit principal⁸. Il s'agit de données enregistrées au lieu d'interpellation et non du domicile du mis en cause, ce qui, dans le cas de zones frontalières limite la pertinence de l'indicateur (bon nombre d'affaires concernant des personnes non domiciliées dans les territoires où ils sont interpellés). A l'échelon départemental, les données individuelles (âge, sexe, nationalité, activité) ne sont pas disponibles ; ne sont donc présentées ici que :

- les effectifs de personnes interpellées pour ILS dans le Nord en 2008, pour usage uniquement ;
- les quantités de produits saisis dans ce département, en 2008.

8166 interpellations pour usage de stupéfiants sont enregistrées dans le département du Nord en 2008, contre 6727 en 2007 (+21% en un an) et 7100 en 1999 (+15% en dix ans). La hausse du nombre d'interpellés dans le Nord ces dernières années est irrégulière ; elle est par ailleurs moins marquée qu'au niveau national, où les effectifs 2008 (147 927) enregistrent une hausse de 31% en un an (112 923 interpellations pour ILS avaient été enregistrées en 2007) et de 64% en dix ans (90 404 en 1999).

⁸ Les critères d'inclusion dans une qualification des faits et le choix de la substance sélectionnée lorsque la personne en détient plusieurs ne sont pas connus.

Figure 1 : Interpellations pour usage simple de stupéfiants. Nord et France. 1999-2008.



Source : Ocrtis.

Du fait de la hausse plus rapide des effectifs à niveau national que départemental, la part du Nord sur l'ensemble de la France ne cesse de diminuer ; il représente le lieu de 5,5% des interpellations pour usage (alors que 4,1% de la population française y réside).

A 95,1% les personnes interpellées pour usage de stupéfiants dans le Nord en 2008 sont français ; les autres sont marocains (1,7%), algériens (1,2%), belges (0,9%) ou sont ressortissants d'autres pays (1,2%).

Le cannabis reste, de très loin, le produit le plus retrouvé : pour 79,7% des 8166 interpellés, cette substance est retenue par les services répressifs. Comme par le passé, l'héroïne occupe une place nettement supérieure dans le Nord : elle y est à l'origine de 13,5% des interpellations pour usage en 2008, contre 5,3% en France entière⁹.

La cocaïne est également légèrement plus retrouvée dans le Nord (4,4%) que dans l'ensemble du territoire national (3,0%)

Tableau 3 : Interpellations pour usage simple de stupéfiants : répartition par produit. Nord et France. 2008.

Produit	Nord		France	
	N	%	N	%
Cannabis	6 508	79,7%	133 160	90,0%
Héroïne	1101	13,5%	7 827	5,3%
Cocaïne	358	4,4%	4 430	3,0%
Ecstasy	53	0,6%	619	0,4%
Autres	146	1,8%	1 891	1,3%
Total	8 166	100,0%	147 927	100,0%

Source : Ocrtis.

⁹ Cet indicateur a plusieurs limites : il ne prend pas en compte les produits multiples (lorsqu'un usager est interpellé avec plusieurs d'entre eux) et il s'agit d'une donnée non domiciliée ; une personne interpellée dans le Nord n'y réside pas toujours (le fort trafic de fourmis entre France d'une part, Belgique et Pays-Bas d'autre part, entraîne un grand nombre d'interpellations dans les territoires frontaliers).

Interpellations de Français en Belgique

Les Français sont nombreux à se rendre en Belgique et aux Pays-Bas pour y acquérir et/ou consommer des drogues. La Police fédérale belge a établi une statistique des consommateurs et vendeurs de drogues interpellés dans l'arrondissement judiciaire de Tournai, où sont implantés les mégadancings fréquentés par les Français. Pour la période 2007-2008, 1976 interpellations ont été enregistrées pour usage et 494 pour vente de stupéfiants.

En 2007, les Français constituent 46% des usagers et 41% des dealers interpellés ; en 2008, respectivement 36% et 29% ; la part des Français est donc en baisse significative entre les deux années.

Dans le seul contexte des boîtes de nuit, 295 consommateurs et 110 vendeurs de stupéfiants sont interpellés durant la période 2007-2008 ; les Français constituent 36% des usagers et 63% des dealers. Pour ces derniers, se confirme l'information observée les années précédentes : les dealers français traversent la frontière avec leur clientèle pour lui proposer des produits psychoactifs à proximité -voire à l'intérieur- des mégadancings.

Tableau 4 : Interpellations pour usage ou vente de stupéfiants dans l'arrondissement judiciaire de Tournai (B) selon la nationalité des mis en cause. 2007-2008.

		Contexte dancings		Autres contextes		Total	
Consommateurs	Français	106	35,9%	707	42,0%	813	41,1%
	Autres	189	64,1%	974	58,0%	1163	58,9%
	Ensemble	295	100,0%	1 681	100,0%	1976	100,0%
Vendeurs	Français	69	62,7%	105	27,3%	174	35,2%
	Autres	41	37,3%	279	72,7%	320	64,8%
	Ensemble	110	100,0%	384	100,0%	494	100,0%

Source : Police fédérale belge.

Hors du contexte des boîtes de nuit, même s'ils sont moins représentés, les Français ne sont pas pour autant absents des statistiques policières belges : parmi ceux qui sont interpellés dans l'arrondissement de Tournai, environ deux consommateurs sur cinq et un vendeur sur quatre viennent de France.

CONSOMMATIONS EN POPULATION GENERALE

En 2008, une nouvelle édition de l'Enquête sur la santé et les consommations lors de l'appel de préparation à la défense (Escapad) a permis d'actualiser la connaissance des niveaux d'usage des substances psychoactives à 17 ans, en France et dans chacun de ses départements.

Usages de cannabis

Première substance psychoactive illicite consommée, le cannabis connaît de hauts niveaux d'expérimentation en France ; après avoir, en 2003, atteint 55% chez les garçons de 17 ans et 46% chez les filles de même âge, ces fréquences diminuent et concernent, en 2008, 46% des garçons et 38% des filles.

Dans le département du Nord, les mêmes baisses sont observées ; d'autre part, les fréquences d'usage restent moins élevées qu'en France entière.

Tableau 5 : Expérimentation et usage régulier de cannabis à 17 ans. Nord et France

	Nord			Métropole ensemble
	Garçons	Filles	Ensemble	
Expérimentation (≥1 fois durant la vie)	42%	32%*	37%	42,2%*
Usage régulier (≥10 fois durant le dernier mois)	10%	1%*	6%	7,3%*

Source : OFDT-Escapad. * Différences significatives au chi-2 au seuil de 5% ($p < 0,05$), entre les garçons et les filles dans le Nord ; entre le Nord et la France métropolitaine.

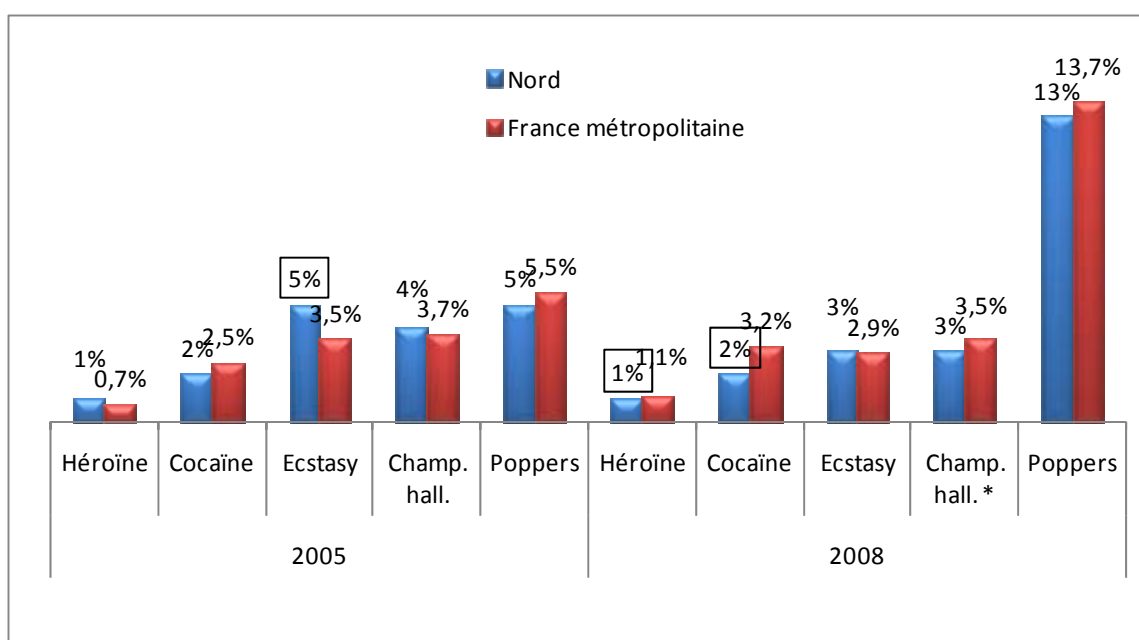
Les usages féminins de cannabis restent moins fréquents que ceux des garçons ; c'est particulièrement vrai des usages réguliers, dix fois plus déclarés par ces derniers (10%) que chez les filles (1%) dans le Nord.

Expérimentations d'autres produits psychoactifs

Les **poppers**, qui avaient été expérimentés par environ un jeune sur cinq en 2005 (dans le Nord comme en France), connaissent une subite hausse de consommation : en 2008, ce ne sont pas moins de 13% des jeunes Nordistes qui déclarent en avoir consommé au moins une fois, soit environ deux fois et demi plus que trois ans avant (cf. Figure 2).

L'**ecstasy** est le troisième produit stupéfiant expérimenté en France (2,9% des jeunes de 17 ans déclarent en avoir déjà consommé en 2008) et dans le Nord (2%) ; la fréquence de son expérimentation a fortement baissé depuis 2005, année où 3,5% des jeunes Français et 5% des jeunes Nordistes déclaraient en avoir déjà consommé. Le niveau départemental, significativement supérieur au niveau national en 2005, devient équivalent en 2008 (environ 3% pour les deux niveaux géographiques).

Figure 2 : Niveaux d'expérimentation de cinq substances psychoactives à 17 ans. Nord et France. 2005 et 2008.



Source : OFDT – Escapad. NB : les chiffres départementaux encadrés sont significativement différents des chiffres nationaux (test du chi-2 au seuil de probabilité inférieur à 5% - $p < 0,05$). * 3% : valeur pour la région.

Depuis plusieurs années, à 17 ans, les expérimentations de **cocaïne** sont plus fréquentes que celles d'héroïne. Alors qu'elles augmentent au niveau national entre 2005 et 2008, elles restent stables dans le département du Nord où elles concernent 2% des personnes interrogées, taux significativement inférieur au niveau métropolitain (3,5%).

C'est également le cas pour l'**héroïne**, légèrement mais significativement moins consommé à 17 ans dans le Nord qu'en France métropolitaine.

En conclusion, les niveaux d'expérimentation des drogues illicites à 17 ans restent inférieurs dans le Nord à ceux enregistrés en Métropole.

Observations et résultats du site en 2009

ESPACES D'OBSERVATION

L'espace urbain

Les quartiers populaires des grandes villes de la métropole offrent tous une disponibilité de cannabis, d'héroïne et de cocaïne ; certains font cependant plus parler d'eux dans la presse et sont fréquemment cités par les usagers.

A Lille, les portes (des Postes, d'Arras, de Valenciennes), toutes desservies par la ligne 2 du métro, les quartiers de Fives, Moulins et Lille-Sud sont particulièrement concernées. A Lille-Sud (19 500 habitants), bien que l'hôtel de police y soit désormais implanté, le commerce d'héroïne a une ampleur certaine et attire une clientèle régionale, notamment du Pas-de-Calais.

A Wazemmes, la rue Jules Guesde, artère commerciale semi-piétonne, a donné lieu à des tensions très vives à propos du trafic de drogue, particulièrement visible. Des commerçants ont interpellé la Maire pour se plaindre des nuisances engendrées ; des réunions se sont tenues à son initiative, la première à huis clos et à l'hôtel de ville, au grand dam des représentants de l'union commerciale qui l'auraient souhaitée publique et organisée à Wazemmes. 10 interventions policières spécifiques aux stupéfiants ont eu lieu dans la rue Jules Guesde en 2009 : en février et en mai, les vendeurs étaient en séjour irrégulier en France et ont été expulsés vers l'Algérie. En octobre, une perquisition réalisée après un contrôle d'identité dans cette même rue, permettait de découvrir 1 kilo d'herbe, 1 kilo de résine, 64 grammes d'héroïne et 49 de cocaïne.

Des vendeurs se trouvent donc en situation irrégulière ; certains se déclarent mineurs pour bénéficier de mesures de protection. Plusieurs ont été hébergés à la Maison de l'Enfance située dans le quartier de Wazemmes et ont déclaré arriver du Maroc ; selon plusieurs travailleurs sociaux, ils ont des adresses en arrivant à Lille, ce qui évoque une certaine forme d'organisation de la filière.

Certains d'entre eux auraient revendu entre autres des médicaments, dénommés « cachets de Wazemmes ». Cette disponibilité immédiate semble avoir été très brève ; les médicaments sont plus souvent accessibles par pratique de dépannage auprès d'autres usagers. Si certains en font une activité plus régulière que d'autres, aucune organisation structurée -associant sous une forme hiérarchisée plusieurs personnes- n'a été rapportée.

Le jeune âge des dealers de rue fait l'objet de remarques récurrentes, mais déjà anciennes ; sont parfois évoqués des collégiens, des jeunes de 12-13 ans. L'image de ces jeunes vendeurs est très péjorative : peu fiables, non respectueux, arrogants, méprisants ...

Première évocation cette année (non confirmée cependant) : le paiement de la drogue en services sexuels hors des lieux habituels de prostitution :

Là on a... Justement, au boulevard de Strasbourg, les dealers, des fois les prostituées on les entend et elles demandent pour avoir à crédit et puis le dealer

lui dit : écoute, t'as qu'à me faire une pipe [...] Des échanges qu'on a avec les collègues de la PJ, c'est qu'il y avait beaucoup d'actes sexuels qui se faisaient avec les prostituées, les dealers et les prostituées... En paiement en nature... [Sûreté départementale].

Milieu carcéral

Dans les établissements pénitentiaires, le recours aux produits psychoactifs reste très décrit, à l'exception de la consommation d'alcool, dont l'introduction ou la fabrication semblent rares. Dans le rapport publié l'année dernière, de larges extraits d'un entretien avec un ancien détenu avaient été reproduits¹⁰ ; deux témoignages viennent confirmer les constats antérieurs. Yves, interviewé sur son expérience carcérale, explique la fonction anesthésiante qu'il perçoit dans la large prescription de médicaments psychotropes en prison et l'intérêt pour l'administration que les détenus soient sous sédation :

Mais là-bas, le pire c'est qu'ils aiment laisser les gens en légume. « Ah, tu veux du Tercian[®], alors tiens ! ». Comme ça, les gens sont cadavériques quoi. Et s'ils sont cadavériques, ça veut dire qu'ils vont embêter personne. Ils vont pas déranger les matons, ils vont embêter personne puisqu'ils vont toujours dormir. J'étais avec un gars, il dormait au moins 18 heures par jour. Il me dit : « comme ça, ça passe plus vite ». Il m'a dit : « demain, tu me réveilleras pour aller au SMPR ». Je fais : « ouais d'accord », et je le réveillais, il se lavait et allait au SMPR. Il prenait son Subutex[®], il l'écrasait (il mime le sniff). Il prenait son Tercian[®], il l'écrasait (il mime le sniff). Je dis : « mais t'es fou, faut pas prendre ça comme ça, pas le Tercian[®] ». Même le Subutex[®] t'es perdant... [Yves, 33 ans, sans emploi].

Qu'ils soient délivrés par les services médicaux ou entrés clandestinement par les visiteurs ou les détenus, les substances font l'objet d'un marché noir important, sous forme de troc (cantinage), la circulation monétaire étant proscrite en milieu carcéral :

Ça fait que j'avais 12 Valium[®], le même nombre de Stilnox[®] et voilà, mes trois Sub. Les Subutex[®], je prenais pas vite moi j'allais, je troquais contre du tabac parce que j'avais pas d'argent.

Q- Tu le coupais en deux alors ?

Oui, au lieu de prendre huit, je prenais quatre. Puis, j'allais là-bas et je troquais contre du tabac. En promenade, j'avais un Subutex[®] 4mg, j'avais une petite moitié de paquet de tabac quoi. [...]

Q- Est-ce que tu dirais qu'il y a beaucoup d'échanges de ce type ?

Enormément. Y'en a qui ont du Subutex[®], ils le prennent pas. Ils le prennent pas, ils demandent juste le Subutex[®], comme ça ils sortent et disent à un autre « vas y donne moi un joint ! ». Contre un Subutex[®], ça passe tout seul. Parce qu'un Subutex[®], même ici dans la rue ça se vend trois euros, logiquement, alors là-bas on peut dire le double. Et six euros, comme un paquet de cigarettes c'est cinq et des, on peut avoir un bon joint. [Yves, 33 ans, sans emploi].

Gauthier décrit des pratiques d'échanges comparables :

Q- Alors les médicaments, comment ça fonctionne ?

¹⁰ Plancke, Wallart, 2009, pp 30-35.

Je vous dis franchement : j'avais 2 Prozac®, 6 Rivotril®, 5 Témesta®, 120 mg de méthadone ; ce n'était pas pour tout consommer, c'était pour [cantiner]. On m'a proposé du Tercian® mais je n'aime pas les neuroleptiques. Ils t'assomment là-bas ; c'est comme ça en fait qu'ils maintiennent la population carcérale, en les assommant ...

Q- C'est plus une demande des détenus ou plus une proposition ?

C'est une demande des détenus, mais à Sequedin, c'est rare que [le personnel] soit hésitant.

Q- Il y a de la revente ?

Oui, bien sûr. Moi en fait, je cherchais mon traitement pour me calmer (le Rivotril® ça m'aidait vraiment ; j'en prends toujours d'ailleurs, pas 6 par jour, j'en prends 3 maximum, des fois qu'un. Alors que le Valium® ça m'assomme, le Rivotril® ça me fait décompresser. Tout se relâche, ça me fait du bien). Au début j'allais pour le gars de la cellule ; s'il ne me payait pas en cachetons, il me payait en cigarettes ou en tabac ... d'une manière ou d'une autre ; on s'arrangeait. On a tous nos façons, un plan, une combine ... ça ne marche que comme ça.

Il y avait un gars, je ne sais pas comment il les avait ses Valium®. C'est un maton qui les faisait rentrer, c'est pas possible, ou alors son avocat : des Valium® ou des Rivotril®, au début il en donnait 20 contre un paquet de tabac et, à la fin, il en donnait 60. J'étais peut-être devenu un bon client ... enfin, le destinataire qui les avalait c'était pas moi, c'était mon codétenu. Moi, je lui ai dit que j'en avais 40 ; comme ça, avec les 20 que j'avais, je négociais un autre paquet de tabac. Il y en a qui arrivaient et 20 Valium®, ils sautaient dessus. [Gauthier, 36 ans, sans emploi].

Les pratiques d'injection diminuent

Concernant les pratiques d'injection, plusieurs sources permettent d'affirmer qu'elles ont diminué ; dans deux enquêtes, le Nord - Pas-de-Calais présentait un recours à ce mode d'administration plus rare qu'en France entière. En 2008 par exemple, 7,7% des patients interrogés en CSST en région déclaraient s'être injectés des drogues dans le mois précédent, contre 12,0% nationalement¹¹. Ces chiffres étaient en baisse par rapport à 2005, année où 13,9% des personnes suivies en CSST dans le Nord - Pas-de-Calais avaient apporté une réponse positive.

En 2006, les usagers interrogés en Caarud étaient beaucoup plus nombreux à déclarer avoir utilisé l'injection le mois précédent : 26,2% en région et 50,2% en France.

Les ventes de seringues conditionnées en kit de prévention (Stéribox) en pharmacie diminuent fortement dans le Nord entre 2003 (environ 229 000 kits) et 2008 (environ 108 000). L'évolution de ces différents chiffres peut raisonnablement évoquer une baisse des pratiques d'injection chez les usagers de drogues sur le site.

Concernant le matériel d'injection, est à noter la mise à disposition par Aides de seringues de couleurs différentes, visant à faciliter l'identification de la sienne lors de consommation à plusieurs :

Nous avons créé un espace exclusivement pour les injecteurs. Ça permet aux personnes de parler de leurs pratiques. Il y a pas mal de demandes actuellement

¹¹ OFDT-Recap, 2008

de seringues de couleur¹², notamment parce qu'elles sont plus fines (0,30 au lieu de 0,33). Le Stérifilt¹³ est également de plus en plus demandé. [Aides]

Les retours de seringues usagées, en principe prévues dans les programmes d'échanges, semblent insuffisants, si l'on en juge aux opérations de ramassage organisées par plusieurs Caarud de la métropole, associant parfois des usagers accueillis :

Et là, je vais participer à un ramassage de ... Je vais participer à ça parce que c'est un truc que j'ai envie de faire par rapport aux petits jeunes [Ali, 35 ans, sans emploi].

Le service d'hébergement d'urgence du Cèdre bleu aurait ramassé pas moins de 5000 seringues usagées en douze mois, dans des squats de Lille principalement.

Les facteurs liés à l'utilisation du Stérifilt®

Une enquête par questionnaire auprès de 241 injecteurs interrogés dans dix Caarud en France, dont l'un basé à Lille, a cherché à connaître la fréquence d'utilisation du Stérifilt® et les facteurs reliés à son emploi¹⁴. L'échantillon -dont l'âge moyen est de 31 ans- est composé de 73% d'hommes et de 27% de femmes ; le produit le plus souvent rencontré à l'injection est la BHD (63% durant le dernier mois - 42% lors de la dernière injection). Les autres substances retrouvées sont l'héroïne (58% - 20%), la cocaïne (60% - 17%) et le Skénan® (39% - 15%).

Pour les seuls usagers interrogés dans le centre de Lille, la fréquence d'injection dans le dernier mois s'élève à 69% pour la BHD, à 77% pour l'héroïne, à 77% pour la cocaïne et à 34% pour le Skénan®.

Dans cette étude, 72% utilisent assidument (toujours ou souvent) le Stérifilt® avec au moins un des produits consommés au cours du dernier mois, alors que 25% le font à cette fréquence avec tous les produits consommés. A Lille, l'utilisation assidue et généralisée du Stérifilt® concerne environ une personne interrogée sur cinq ; son utilisation à la dernière injection est déclarée dans un cas sur deux.

Les raisons évoquées pour son utilisation (qualité de filtration, diminution des complications liées à l'injection, moindre rétention du produit actif, diminution des pratiques de réutilisation, maniabilité) sont moins nombreuses que les raisons la limitant (problèmes d'ordre technique comme la lenteur de la filtration, changement du rituel de l'injection, impression de perdre du produit actif).

En conclusion, les auteurs évoquent trois facteurs principaux influençant l'utilisation de ce matériel de filtration diffusé en France depuis 2004 :

- l'individu (le plus souvent il adopte le même mode pour tous les produits qu'il injecte, et d'autant plus le Stérifilt® qu'il est injecteur régulier et qu'il l'a utilisé la première fois),
- le produit consommé (ce dispositif est d'avantage employé pour la BHD),
- le contexte (de fortes différences sont enregistrées entre les villes où s'est déroulée l'enquête).

¹² Seringues *Never share* (cf. http://exchangesupplies.org/shopdisp_S140.php).

¹³ Dispositif de filtrage ajustable à la seringue mis au point par l'association de réduction des risques Apothicom (cf. <http://www.apothicom.org/sterifilt.php>).

¹⁴ Keijzer, 2010.

Politique pénale

La politique pénale du Parquet de Lille a été durcie en matière de stupéfiants. Outre les peines planchers appliquées en cas de récidive, décision a été prise de ne plus opérer aucun classement sec. La gradation des réponses a été expliquée lors du groupe focal maintien de l'ordre par le Substitut du Procureur, pour qui il n'y a pas de tolérance et une sévérité accrue. Il s'agit de développer la sanction, notamment financière par le biais de la composition pénale.

En cas de première affaire, le Parquet prononce un rappel à la Loi et une orientation vers un des trois organismes conventionnés (Cèdre bleu, Espace du possible et Spiritek).

Les stages de sensibilisation aux dangers du cannabis, répondant à une demande ministérielle suite à la décision de la Mildt, ont été organisés à partir de juin 2009, à raison de un par mois et d'une durée de deux journées entières. Les personnes qui y sont orientées sont insérées et doivent pouvoir payer (150 euros). Il s'agit d'un « *outil pédagogique, pour aller à l'encontre du discours de banalisation du cannabis* ».

Si la personne interpellée est déjà connue, des sanctions financières sont en général décidées. Une ordonnance pénale délictuelle, qui aboutit à un jugement correctionnel, est prononcée ; ce sont des poursuites, avec inscription au casier. Il s'agit d'une procédure écrite, qui fait suite à un jugement sans audience. Ce sont alors des amendes de 450-600 euros pour des multi-récidivistes.

Or, pour le Substitut, « *il y aura toujours des usagers réfractaires aux contrôles policiers et à la réponse judiciaire : ils ne viennent pas aux convocations. Ce sont des sans domicile fixe, désinsérés, héroïnomanes, cocaïnomanes, que l'on n'arrive pas à toucher ; il y a pas mal de classements sans suite pour recherche infructueuse pour cette population* ».

En 2009, l'activité pénale en matière de stupéfiants est restée intense : ce ne sont pas moins de 3000 affaires qui ont été traitées par le TGI de Lille. La presse rend compte chaque semaine d'interpellations et de procès, concernant des ventes, dont l'organisation prend des formes extrêmement variables : du commerce individuel au réseau international très structuré. Le transport par voitures rapides depuis le Maroc ou le sud de l'Espagne (*go fast*) semble se confirmer (groupe focal maintien de l'ordre). Un usager rapportait comment, à sa sortie de prison, il avait été contacté dans le quartier de Wazemmes (Lille) pour conduire un de ces véhicules.

Les tendances qui nous ont été signalées portent sur :

- la hausse des saisies des produits de coupage ; ils seraient plus qu'avant interceptés seuls. La représentante des Douanes au groupe focal maintien de l'ordre évoquait une hausse de 150 kg en 2009. Les produits seraient découverts par « valises entières » dans des bus, voitures, ou trains, et n'auraient pas tous la France pour destination.
- les cultures de cannabis ; par définition difficiles à découvrir et comptabiliser, la hausse signalée est difficile à confirmer. Il est certain cependant que la méfiance vis-à-vis des herbes de cannabis, développée à partir de 2006 suite à la présence dans certaines d'entre elles de microparticules de silice, a pu inciter certains consommateurs à cultiver eux-mêmes leur cannabis. Les produits de coupe n'ont plus été évoqués en 2009.

Des marchés séparés

Sur le site, les marchés restent séparés : les dealers de cannabis ne sont pas les mêmes que ceux qui proposent héroïne et cocaïne, alors que les consommateurs de ces derniers produits sont en général également usagers de cannabis. La moindre réprobation sociale de la consommation de celui-ci n'est peut-être pas étrangère à cette séparation ; des vendeurs peuvent hésiter à faire commerce de produits réputés plus problématiques, notamment l'héroïne :

A : Sur les points de deal d'héro ou coke, c'est rare qu'ils fassent du cannabis.

C : Il y a des points dans les cités où on sait que c'est une cité « spécialisée héro-coke » ou « shit » quoi.

A : Les petits dealers d'héro ou de coke fument tous du cannabis. Donc ils peuvent tous fournir. Maintenant, les mecs qui viennent acheter, ils disent qu'ils viennent pour de la coke et de l'héroïne ; il n'y aucun tox qui demande du cannabis, quoi.

C : En général, le tox qui vient chercher sa coke et son héro, il n'achète pas son cannabis en même temps.

Q- C'est relativement séparé ?

C : C'est relativement séparé, oui.

B : Par contre, les dealers... c'est vrai qu'ils se spécialisent.

C : Souvent le mec fait coke-héro ou shit. C'est rare que le mec fasse coke-héro et shit... [Policiers brigade des stupéfiants]

Action policière

L'emménagement dans le même hôtel de police à Lille des brigades des stupéfiants du commissariat central de Lille et de la Sûreté urbaine départementale a été considéré comme une amélioration dans la collaboration des deux services implantés désormais côte à côte.

Par contre, les policiers français continuent à se plaindre des difficultés rencontrées avec les Parquets étrangers à propos d'affaires considérées pourtant comme très importantes. Ainsi le récit d'une arrestation non décidée par un juge néerlandais :

On avait ce fournisseur identifié plus ou moins... qui faisait au moins 300 kilos de cannabis par semaine. C'est un mec qui était connu, qui a déjà été condamné dans l'affaire D., qui a été condamné par... et qui a été remis en liberté et qui là est reparti aux Pays-Bas [...] le juge voulait se le faire. Et donc, au bout d'un moment de l'enquête, comme les Pays-Bas travaillaient un peu différemment que nous, on donne des informations aux Pays-Bas, avec -on va dire- un package : l'écoute, les clients déjà identifiés, tout ce qui concerne notre enquête et même plus, en se disant « quand nous on va interpellé les G. [clients], ils vont interpellé le fournisseur en même temps ». En fait, ça ne s'est pas fait et ça ne se fera jamais.

Ils reçoivent [des affaires] de toute la France, forcément parce que les groupes arrivent toujours à remonter un peu les demandes comme ça. Et puis, ce que nous dit le juge, c'est qu'une fois, ils en choisissent une où tout est fait, parce que les enquêteurs ont déjà bien maillé le truc et tout. Ils prennent, ils font des surveillances, ça va super vite. Apparemment ils travaillent bien quand ils veulent... mais ils ne font pas celle d'à côté.

Par exemple, on disait « bon les mecs ils partent, on sait avec quelle voiture ils ont

pris la route », donc on se disait que l'enquête était aboutie depuis un moment. On disait, là ils vont arriver, est-ce que vous mettez en place des surveillances...

Au début on espérait beaucoup, puis après on a vu que le juge n'avait pas encore donné son accord ... Et puis pour finir : zéro quoi. [Policier brigade des stupéfiants]

Transfrontalier

Selon le responsable du narcotourisme à la police fédérale belge, le nombre d'étrangers gagnant les Pays-Bas pour de la drogue se comptabilise en milliers ; à Roseendaal¹⁵, ce seraient par exemple 4000 personnes par semaine, dont une moitié de Français [Police fédérale belge]. Ils sont principalement intéressés par l'herbe de cannabis, cultivée aux Pays-Bas ou en Belgique, ainsi que pour le matériel de culture, vendu en *grow shop*.

La tentation de fermeture ou de restriction d'accès des *coffee shops* néerlandais aux étrangers s'est renforcée en 2009, certains mettant en place des cartes nominales de membres.

Anvers reste le premier marché des drogues en Belgique, où se rendent souvent les dealers français ou les grossistes de Charleroi. Des rabatteurs se postent dans les stations service proches de la frontière belge pour accompagner les acheteurs vers les lieux de deal.

Autre confirmation en 2009 : l'installation en Belgique, en bordure frontalière, de trafiquants français ; ils y entreposent leurs stocks, et les écoulent en France.

Transit vers le Royaume-Uni

Dans les précédents rapports de site, nous avons évoqué le transit de produits, surtout des stimulants, en provenance des Pays-Bas et à destination du Royaume-Uni ; les trafiquants préfèrent parfois emprunter le tunnel sous la Manche plutôt que les ferries reliant Rotterdam à l'Angleterre, l'estimant moins contrôlé. De nombreuses saisies interviennent pourtant à l'entrée du lien fixe trans-Manche ; 25 kilos d'amphétamines sont par exemple interceptés par les hommes de la police judiciaire dans la zone industrielle de Calais.

Le 19 décembre 2009, 21 kg de cocaïne sont découverts à bord d'un camion en partance pour l'Angleterre ; le 22 décembre 2009, ce sont 206 kg d'amphétamines et 43 kg de cocaïne qui sont saisis dans un camion frigorifique immatriculé aux Pays-Bas et s'apprêtant à emprunter le tunnel.

L'intensité du trafic a amené les autorités à décider de l'installation, début 2009, d'un officier britannique de liaison dans les locaux de la police judiciaire à Lille ; il y rejoint deux homologues, l'un belge, l'autre néerlandais, déjà en poste.

L'espace festif techno

Les mégadancings belges

En 2009, Spiritek a contribué à l'animation du programme *Quality nights*, charte proposée aux gérants de boîtes de nuit qui s'engagent à proposer différentes mesures visant à limiter les risques : eau gratuite, préservatifs et bouchons de

¹⁵ Ville néerlandaise frontalière, situé au nord d'Anvers et au sud de Rotterdam.

protection auditive à prix modiques, brochures d'information sur la santé, ainsi qu'à former au moins 50% de l'équipe professionnelle de l'établissement. Par ailleurs, des services facultatifs sont encouragés, comme l'accès aux personnes à mobilité réduite, une salle de repos (*chill out*), une salle non fumeurs, un stand de réduction des risques, un service de retour à domicile et d'urgence médicale¹⁶.

Début 2010, trois établissements de la région de Tournai avaient signé cette charte : le Bliss à La Glanerie, le Cap'tain à Esquelmes et l'H2O à Pecq¹⁷ ; malgré le projet d'étendre ce programme en France, aucun établissement n'y avait encore adhéré à cette date. Selon Spiritek, les établissements craignent de voir leur image associée à celle de la drogue.

Dans le domaine des actions de réduction des risques, sont également à signaler la mise en place de services de bus vers les discothèques belges¹⁸ et la mise à disposition de bouchons d'oreille : au festival de Dour, en juillet 2009, leur stock s'est trouvé épuisé en deux jours.

En outre, le décès d'un jeune Français en octobre 2006 avait provoqué le démarrage d'une enquête qui avait donné lieu à l'arrestation du chef de la sécurité de la Bush. Le procès qui s'est tenu en février 2009 a donné lieu à des réquisitions de six années contre ce dernier et de quatre années contre le directeur de l'établissement. Le jugement du trafic de stupéfiants à la Bush, prévu pour le 4 avril 2009 mais finalement reporté en mai, a donné lieu aux sanctions suivantes :

« Pompier professionnel à Bruxelles, chef de la bande, M.D.B. a écopé de 6 ans de prison avec un sursis de 5 ans pour la moitié. De 2005 à 2007, son trafic rapportait 20.000 euros par mois.

Incarcéré 6 mois en détention préventive dans le cadre de ce dossier, M.D.B. est également impliqué dans le récent vol à main armée opéré aux grottes de Han.

Gérant de la Bush, D.S. a été condamné à 42 mois de prison avec un sursis simple de 5 ans pour ce qui dépasse la moitié. A.M., qui avait effacé le cachet d'identification, a écopé de 32 mois de prison avec un sursis de 3 ans pour la moitié. P.D. a été condamné par défaut à 18 mois de prison ferme. Son arrestation immédiate a été ordonnée.

Absent devant le tribunal, H.E.A., récidiviste, a écopé de 4 ans de prison ferme. Son arrestation immédiate a été ordonnée. Dans ce même dossier, d'autres condamnations allant jusqu'à deux ans de prison ont été prononcées. Les parties ont 15 jours pour faire appel à ce jugement ». [RTL info – 6/05/09].

Un appel du jugement ayant été interjeté, la fermeture de la Bush n'est pas intervenue en 2009, contrairement à une information qui a circulé et qui a donné lieu à une baisse momentanée de fréquentation de l'établissement.

¹⁶ <http://www.qualitynights.be/>

¹⁷ Ces trois communes sont situées dans le Hainaut belge, à proximité de Tournai.

¹⁸ Des voix s'élèvent cependant contre les effets pervers de ces mesures de prévention des risques routiers : du fait qu'ils n'auront pas à prendre le volant, certains jeunes auraient davantage tendance à s'enivrer.

Clubbers et ravers : des mondes qui s'opposent

Si le grand public assimile parfois l'ensemble des musiques techno à un univers unique, la réalité rend compte d'un clivage symbolique très fort entre milieu des boîtes (clubbers) et milieu des fêtes alternatives (ravers), au sein desquels des sous-divisions sont à opérer, selon les styles musicaux. Les rapports de séduction et l'importance accordée à la mode, auxquels les ravers en général se refusent, en adoptant par exemple des tenues asexuées, occupent une place importante dans les clubs. L'opposition développée ci-après par Vanessa porte non pas sur la nature des produits consommés, mais sur la modalité de leurs usages :

Q - Ça t'arrive de fréquenter des ravers ?

Non. La seule personne que je fréquentais qui faisait des raves c'était ma copine qui faisait venir des cartons d'Espagne et sa cousine qui était en Espagne ; la nana, elle avait 25 ans, elle vivait dans un van et elle faisait le tour de l'Europe avec. Donc elle fréquentait toutes les raves qu'elle trouvait sur son chemin. Mais c'est la seule personne que je fréquente. On ne m'a jamais proposé d'aller en rave. Ce n'est pas un truc dans lequel j'irai. Pas du tout. C'est assez glauque. Tu dois voir des cas violents. En boîte belge, y'a aucun souci. Les gens qui vont dans des raves, ils y vont pour se défoncer. Tu as des gens qui sortent pour se défoncer et tu as des gens qui se défoncent pour sortir. Les gens qui vont en boîte belge, ils y vont pour sortir. On prend de la drogue pour, au final, passer une bonne soirée. Les gens qui vont en raves y vont au final pour prendre de la drogue. Ils se mettent mal dans les raves, mais le but c'est vraiment de se défoncer. Nous on ne cherche pas à se défoncer, on cherche à être bien, à pouvoir danser 10 heures, à passer un bon after, c'est quand même plus clean comme façon de voir. Donc c'est plus dans un esprit festif. Dans mon cercle d'amis, je ne connais personne qui va en boîte et qui se met mal. C'est arrivé, hein, parce que voilà tu as des dérapages, notamment avec le GHB, mais c'est arrivé que j'aie des potes qui dérapent. Et j'ai super honte quoi et tu ne veux pas montrer qu'ils sont avec toi. Il m'arrive ça un jour, je vais plus dans la boîte pendant 5 ans quoi. Mais dans les raves les gens vont se mettre mal et ça choque personne. Y'a des gens par terre en train de convulser et ça choque personne.

Q - J'ai l'impression qu'il y a une grande importance de l'image dans le milieu des clubbers.

Oui, clairement. [...] Ah oui forcément, c'est presque un rôle de composition en fait. Faut que tu aies l'air très branché et très au courant de la musique. Moi, la semaine j'écoute du rock, je n'écoute pas de l'électro. Je connais des noms de DJ par cœur, parce que ça fait bien de les placer dans les conversations. Oui tu as ça, parce que faut être très branché, très bling-bling. Faut être habillé en Guess, en Dolce Gabana, un jean Diesel. Tu ne peux pas aller là-bas avec un jean Zara. Faut que tu aies l'air d'avoir de l'argent, que tu aies l'air d'être hyper populaire. J'avais un des mes potes, il est au RMI, il sort en boîte, il a 1500 euros de fringues sur lui. C'est une image. Les gens qui sont habillés n'importe comment, qui ressemblent à rien, on est limite méchant avec eux. Tout se base sur l'apparence. Donc faut pas en faire de trop, dans le sens où il ne faut pas être en train de poser. Tu vas en boîte pour te marrer donc faut que tu saches te lâcher, danser, te marrer mais faut que tu sois hyper stylé. Sinon tu n'es pas dans le camp des gens « in ». Et comme ça fait 10 ans que tu sors en club, tu es obligée d'avoir cette

image-là. Et ce n'est pas que tu es obligé ... tu me feras jamais aller en boîte sans que j'aie mis 2 heures à me préparer, sans que je me sois maquillée. Du mercredi, je suis déjà en train de faire les magasins pour savoir comment je vais m'habiller le samedi. [Vanessa, 26 ans, coiffeuse].

Les fêtes techno alternatives

Les fêtes alternatives ont été organisées en 2009 dans l'espace transfrontalier, discrètes et peu médiatisées ; de taille moyenne, elles sont plus nombreuses en Belgique et aux Pays-Bas que dans le nord de la France.

La police est parfois présente aux abords des fêtes et propose des alcootests ; ainsi, par exemple, lors d'une *free party* organisée à proximité d'Arras à l'occasion de la fête de la musique. Simultanément, plusieurs personnes interviewées notent, pour la déplorer, l'absence de dispositif de réduction des risques dans ce type de fête ; Spiritek en effet, issu du milieu festif techno alternatif, s'est progressivement coupé de son milieu d'origine et ne semble plus y être appelé ; l'association n'a pas couvert de *free parties* en 2009.

Réunis en groupe focal, Martine, Joël, Sophie et Daniel estimaient que «*non, [il n'y avait] aucune prévention sur le terrain*».

Ludovic et Céline, participant à un autre groupe, partagent le même point de vue :

Q- Combien de teufs as-tu fait cette année, donc sur l'année 2009 ?

Ludovic : Ben, tous les week-ends

Q- Et la prévention en espace festif en 2009 ?

Ludovic : Il n'y en a plus !

Céline : Il y a eu les assos, puis des volontaires qui avaient une connaissance des produits qui ont pris le relais, des personnes qui travaillaient dans le milieu de la toxicomanie et qui venaient bénévolement passer leurs week-ends de disponibles. Aujourd'hui, il n'y a plus personne sur le terrain. [Ludovic, 25 ans, bénévole associatif ; Céline, 30 ans, étudiante].

Français en lien avec les dispositifs de réduction des risques en Belgique

Très nombreux sont les Français à gagner le territoire belge pour y assister à des événements festifs : festivals, soirées ... Modus Vivendi, association implantée à Bruxelles, anime un dispositif de réduction des risques en collaboration avec différentes associations, dont Spiritek, qui prend la forme de stands, d'informations orales et écrites (flyers) et, au festival de Dour notamment, d'une tente de repos, nommée *Relax zone*.

Des données sont recueillies par questionnaire autoadministré par les personnes se rapprochant des stands. Dans le cadre d'une convention avec le Cèdre bleu, le traitement de 412 questionnaires renseignés par des Français entre 2007 et 2009 a pu être réalisé¹⁹. Les items proposés dans ces enquêtes portent sur trois niveaux de temporalité distincts : l'usage de substances durant la vie entière, durant le mois précédant l'événement et à l'occasion de celui-ci.

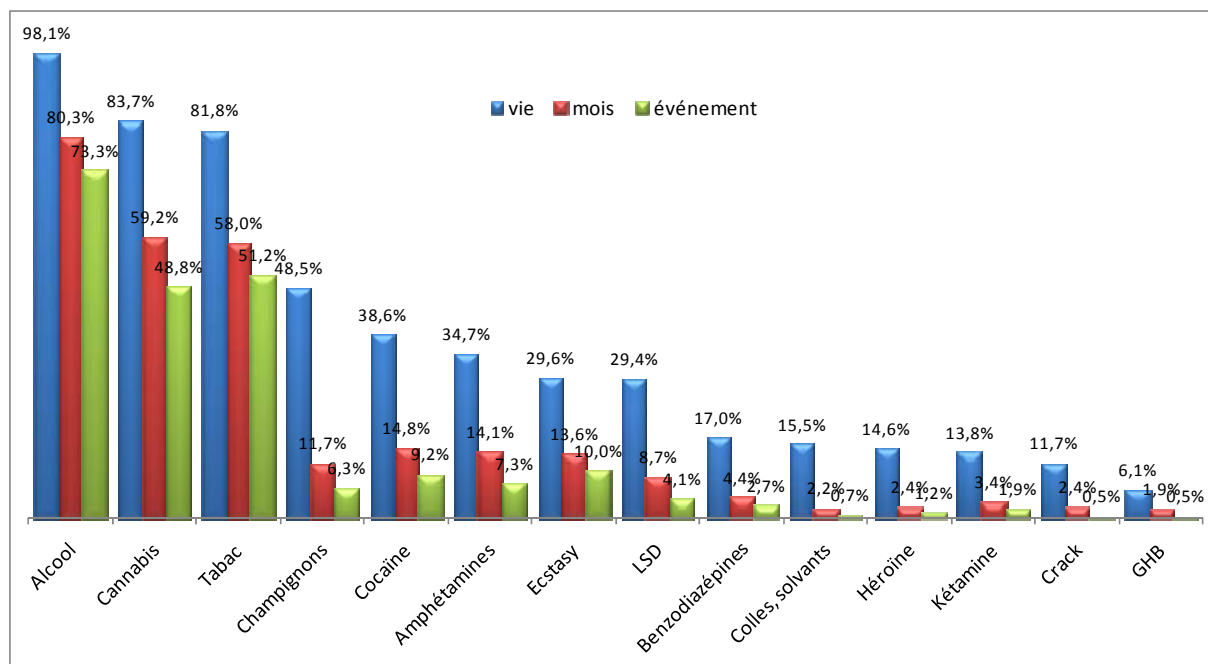
¹⁹ Plancke L., Van Huyck C., Bédoué C., *Les Français et les risques en contexte festif en Belgique*, article à paraître.

A l'échelle de **la vie entière**, les niveaux d'expérimentation se caractérisent, sans surprise, par le recours à l'alcool dans 98,1% des cas ; les taux concernant le cannabis et le tabac sont les deux autres substances consommées majoritairement, et ce dans des proportions quasi-semblables (plus de 80%). En outre, un peu moins d'une personne sur deux a déjà expérimenté les champignons hallucinogènes.

On notera que deux groupes de produits se dégagent, avec des proportions similaires : le premier est constitué de la cocaïne, des amphétamines, de l'ecstasy et du LSD, qui sont consommés par environ une personne sur trois. Quant au second groupe, où l'on retrouve les benzodiazépines, les colles et solvants, l'héroïne, la kétamine et le crack, les taux se situent aux environs de 15%. Le GHB est la substance la moins consommée durant la vie (6% des répondants).

Durant **le mois précédant** la réponse au questionnaire, les niveaux d'usages restent importants, mais sont toujours inférieurs aux taux d'expérimentation durant la vie. L'alcool est retrouvé chez quatre répondants sur cinq, le cannabis et le tabac parmi un sur deux. Les autres substances présentent des écarts entre les deux mesures plus importants, ce qui évoque donc des usages non réguliers, ou abandonnés. C'est par exemple le cas des champignons hallucinogènes, dont environ trois quarts des expérimentateurs n'en ont pas consommé durant le dernier mois, ou du LSD, dont la consommation durant le dernier mois est rapportée par environ 9% des répondants.

Figure 3 : Produits déjà consommés par les répondants : durant la vie, le dernier mois et à l'occasion de l'événement. 2007-2009. N=412.



Source : Modus Vivendi.

Si l'on s'intéresse enfin aux produits consommés **à l'occasion de l'événement**, ce sont les trois mêmes produits qui occupent les premières positions : alcool (environ trois quarts des répondants), tabac et cannabis (environ un sur deux). Les autres produits déclarés le sont par moins d'une personne sur dix ; les psychostimulants -MDMA (10%), cocaïne (9%) et amphétamines (7%)- sont

fréquemment retrouvés.

Parmi les répondants à cette enquête, (donc aucune représentativité ne peut être établie) se confirme donc le recours très fréquent à des substances psychoactives, licites et illicites, dont la palette est assez large. Alcool, cannabis et tabac sont retrouvés à des niveaux très élevés (au moins une personne sur deux) que l'on considère la vie entière, le mois précédent ou l'événement où a lieu la rencontre, alors que les autres produits sont utilisés par environ une personne sur dix (ecstasy, cocaïne) ou moins durant cet événement.

L'héroïne n'est pas absente : environ 15% des répondants l'ont expérimentée durant leur vie et 1% en ont consommé durant l'événement.

Approche par produit

LES CONSOMMATIONS PROBLEMATIQUES D'ALCOOL

Escapad rend compte d'une hausse des ivresses répétées à 17 ans dans le Nord entre 2005 et 2008, significative pour les garçons (+4,1%) et pour les deux sexes (+2%). Les comportements masculins évoluent donc nettement plus vite que ceux des filles.

Ces hausses s'inscrivent dans un contexte national marqué par une certaine stagnation de l'évolution des ivresses répétées (-0,4% en trois ans sur l'ensemble des jeunes de 17 ans). En 2008, s'ils sont en augmentation, ces taux départementaux n'en restent pas moins significativement inférieurs à ceux enregistrés en France entière. Les écarts entre département et France ont tendance à diminuer pour les garçons et les deux sexes, mais augmentent en ce qui concerne les filles.

Tableau 6 : Ivresses répétées à 17 ans. Nord et France. 2005-2008. En %

Sexe	Département du Nord			Nord/France	France métropolitaine	
	2005	2008	Evolution		2005	2008
Garçons	22,9%	27,0%	↗	-	33,3%	32,0%
Filles	12,9%	12,0%		-	18,3%	18,9%
Ensemble	18,0%	20,0%	↗	-	26,0%	25,6%

Source : OFDT-Escapad.

Exemples de lecture : 22.9% des garçons du Nord déclaraient avoir connu des ivresses répétées en 2005 ; ils sont 27% en 2008 (hausse significative). Durant la même année, en France, ce sont 32% des garçons qui déclarent avoir eu des ivresses répétées, taux significativement supérieur à celui enregistré dans le département du Nord.

On constate une augmentation des « défonces » à l'alcool, binge-drinking, avec des bières bon marché (type 8°6). Dans les cas de polyintoxications, l'usage de l'alcool est bien souvent un élément incontournable pour accompagner puis réguler l'ensemble des consommations. L'association entre l'alcool et les médicaments est une pratique qui a été décrite (benzodiazépine + alcool ; benzodiazépine + Subutex® + alcool) et qui provoque des effets néfastes (comas éthyliques...). Yves par exemple :

Q - Mais ça fait plusieurs fois que tu dis beaucoup, ça peut être quelles quantités ?

Presque une bouteille de whisky, les 3/4. C'est beaucoup hein. Mais bon, j'me retrouve là haut, à l'hôpital.

Q - Ça t'est arrivé plusieurs fois ?

Oh oui. Même des comas éthyliques...

Q - Combien de fois tu dirais ?

Sept, huit fois, facile. Et c'est sous l'association benzo. Si j'en avais pas pris, ça se serait pas passé. [Yves, 33 ans, Sans emploi].

LES USAGES D'OPIACES

Les opiacés se composent des dérivés de l'opium issus des laboratoires clandestins et des médicaments, notamment les traitements de substitution aux opiacés, le plus souvent consommés sur prescription, mais parfois aussi diffusés au marché noir, dans des proportions très distinctes selon la spécialité.

Héroïne

L'héroïne, ou diamorphine, est un opiacé de synthèse obtenu à partir de la morphine, elle-même tirée de l'opium et du pavot (*papaver somniferum*). Synthétisée en 1874, elle est utilisée à partir de 1898 en substitut de la morphine dans le traitement de certaines douleurs. Les dépendances qu'elle entraîne amènent les États-Unis et la Société des Nations à en proscrire l'usage, dans les années 1920, mais ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale qu'elle est exclue définitivement de la pharmacopée mondiale.

Disponibilité et accessibilité

La présence d'héroïne est en augmentation et poursuit la même tendance que depuis plusieurs années, si bien que sa disponibilité dans la rue, de même que celle de la cocaïne, est parfois supérieure à celle du cannabis. Elle est décrite comme de plus en plus présente dans les paroles des usagers et accessible même dans des agglomérations éloignées des grandes villes du Nord :

Moi, j'ai l'impression de voir une banalisation chez les plus jeunes de l'héroïne mais pas dans l'espace festif, dans un usage en ville ou en campagne. [Groupe focal usagers].

La visibilité de l'héroïne au centre-ville de Lille semble très importante :

Q - Et l'héroïne, tu disais qu'elle était plus présente ...

Oui, personnellement je trouve qu'on la trouve plus facilement. Je sors d'ici, je trouve 4 ou 5 vendeurs. [Teddy, 24 ans, sans emploi].

Banalisation, non, mais hausse de l'accessibilité. Ici, près du boulevard Victor Hugo, en trois minutes tu en trouves. Le deal d'héroïne passe de plus en plus par des jeunes, qui ont une méconnaissance du produit. Ils vendent ça comme autre chose, pour se faire de l'argent. [Chef de service éducatif].

Prix

Les prix semblent s'être stabilisés, voire même poursuivre une légère baisse :

Ce qu'on peut dire de l'héroïne, c'est qu'elle a fait un retour là, ces dernières années, avec une baisse considérable du prix aussi et une amélioration de la qualité. Ce qui fait qu'elle est plus consommée, enfin plus consommée... Elle est un peu plus consommée qu'avant. [Sûreté départementale].

« Des prix allant de 20 à 40 euros le gramme sont évoqués pour cette année 2009. Aussi, certains évoquent la possibilité d'acheter des demi-grammes comme cela peut aussi se faire avec la cocaïne, permettant ainsi aux revendeurs de séduire plus d'intéressés ». [Spiritek].

Le prix le plus souvent cité est celui de 30 euros pour un « gramme de rue », dont le poids est incertain ; il est également possible d'acheter des doses exprimées en prix et non en poids (comme évoqué plus haut par Spiritek), à 20 euros. Un policier

belge présent au groupe focal maintien de l'ordre citait également ce prix en évoquant une baisse par rapport aux années précédentes.

Petit trafic

Les deals de rue concernant l'héroïne connaissent une propension certaine à la hausse :

Q - L'héroïne, c'est un produit disponible ?

C'est le produit n°1 ; la revente a explosé. [Brigade des stupéfiants Tourcoing].

Il y a une hausse du trafic ; ce n'est pas un boom, mais une augmentation. [Police fédérale belge].

Les dealers sont généralement décrits comme étant facilement joignables, très mobiles, et exerçant leur activité dans une temporalité bien définie. De plus, on peut constater une tendance récurrente (que nous avons déjà évoquée précédemment) qui serait celle de ventes couplées héroïne-cocaïne :

La plupart des ventes se font dans la rue (une grande majorité des cas) ; il y a très peu de ventes à domicile. Les dealers bougent ; ils changent leurs lieux de rendez-vous. Ils n'ont plus vraiment de lieux attitrés. Il y a des rendez-vous téléphoniques préalables (80-85% des cas). L'horaire le plus fréquent : à partir de 10H30-11H jusqu'à 14H-15H, puis ça reprend en fin d'après-midi jusqu'à 20h-21h. La plupart du temps, ils vendent héroïne et cocaïne. [Brigade des stupéfiants Lille].

Un autre fait marquant qui semble se confirmer en 2009 : les deals de rue relèvent de plus en plus d'une délégation à des mineurs, parfois très jeunes :

L'héroïne maintenant c'est des petits gamins de 12-13 ans qui en vendent. [Yves, 33 ans, Sans emploi].

Le deal d'héroïne passe de plus en plus par des jeunes, qui ont une méconnaissance du produit. Ils ont 16 ans. C'est une source de revenus, point. [Chef de service éducatif].

Oui, ce sont souvent des non consommateurs, assez souvent des mineurs. [Intervenante sociale, Aides].

Image

L'image de l'héroïne reste très négative, de par la dépendance rapide qu'elle engendre et les dommages sanitaires et sociaux qu'elle provoque. Ainsi, la perception de l'héroïne est associée à la déchéance, au mal-être et à la désocialisation :

Tandis que l'héro, si tu l'as pas, ça va pas ; tu en besoin pour vivre et puis faut assumer ton mal être ; « j'ai mal », ça va pas et l'aspect financier aussi. Alors, finalement, tu risques de perdre ton boulot parce que t'es pas bien et quand tu le perds, tu pars dans une autre spirale : ou tu travailles plus, ou tu fais tout ce que tu veux, le vol... et ce n'est pas facile ! [Groupe focal usagers].

Le seul truc que je regrette c'est l'héroïne. C'est la déchéance. [Vanessa, 26 ans, coiffeuse].

C'est sur le profil de l'héroïnomane, sujet dépendant, désinséré et à la santé altérée que se construit le dispositif de soins en France, à partir des années 1980 ; c'est également cette figure qui reste la plus présente dans les représentations de la

dépendance aux drogues alors même que son niveau d'usage est faible en France :

Je pense que les gamins font la différence, enfin les jeunes font la différence avec les différentes drogues. C'est-à-dire qu'une personne qui va prendre de la cocaïne, c'est pas un réel tox, une personne qui va prendre de l'héroïne là c'est un tox, il faut pas le fréquenter par exemple.

Q - C'est l'héroïne qui marque l'entrée dans la catégorie...

Voilà, entre guillemets des... des mauvais consommateurs. C'est-à-dire qu'il est défoncé, voilà c'est un moins que rien. [Chef de service, club de prévention].

Pourtant, même si cette représentation reste largement dominante, certains jeunes semblent beaucoup moins que leurs aînés y adhérer et peuvent expérimenter l'héroïne comme ils testeraient d'autres produits. Cette relative banalisation n'est cependant pas généralisable et reste minoritaire.

Buprénorphine haut dosage

En 2008, 5940 personnes résidant dans le Nord bénéficient d'un traitement à la buprénorphine haut dosage, soit un taux de 509 bénéficiaires de 15-49 ans pour 100 000 habitants du même âge.

Disponibilité et accessibilité

Trois spécialités sont désormais disponibles : Subutex® et les génériques, commercialisés par les laboratoires Arrow et Mylan.

Sur le marché noir, seul le Subutex® est décrit, les génériques souffrant de leur image de médicaments pas réellement identiques à la spécialité initiale. S'agissant de la BHD, les génériques sont aussi des produits plus difficilement revendables sur le marché noir, parce que moins recherchés.

Le trafic de BHD est peu structuré ; il s'agit soit de pratiques de dépannage (des usagers substitués stockent quelques cachets ou plaquettes les jours où ils ne les consomment pas et acceptent de les céder), soit de vente plus organisée de la part d'usagers sollicitant les mêmes traitements à différents prescripteurs. Le lieu de disponibilité le plus cité, pour la BHD comme pour une série de médicaments psychotropes, reste la gare de Lille Flandres ; l'acquisition peut être immédiate ou en tout cas rapide. Le contact avec des polyusagers permet également d'acquérir ce traitement dans des délais variables.

Le Subutex® (commercialisé par Schering Plough) reste prédominant dans le marché de la BHD à Lille, Roubaix, Tourcoing et Villeneuve d'Ascq. Toutefois, alors que les génériques ne constituaient que 12,3% des prescriptions enregistrées en 2007 sur le territoire composé par ces quatre communes, ce taux s'élève désormais à 39,9% (en 2008²⁰). C'est à Roubaix qu'on constate le taux de recours aux génériques le plus faible par rapport à l'ensemble des prescriptions de BHD (29,3%) ; au contraire, à Tourcoing, ce même taux atteint 51,7%.

²⁰ En 2008, seuls Arrow et Mylan proposaient des génériques de buprénorphine. Depuis, les laboratoires Biogaran, Sandoz et Téva ont eux aussi mis sur le marché leurs propres génériques.

Tableau 7 : Nombre de patients sous buprénorphine haut dosage à Lille, Roubaix, Tourcoing Villeneuve d'Ascq et dans le Nord. 2008.

Commune	Patients
Lille	791
Roubaix	446
Tourcoing	262
Villeneuve d'Ascq	91
Ensemble Nord	5940
<i>dont hommes</i>	4883
<i>dont femmes</i>	1057

Source : Assurance maladie. Traitement : Cèdre bleu.

Exemple de lecture : 446 personnes résidant à Roubaix ont présenté au moins une boîte de BHD au remboursement de la Cnamts en 2008.

Prix

Les prix de la BHD sont fixes en pharmacie. Le cachet seul est vendu dans la rue entre 3 et 5 euros ; le prix de la plaquette de 7 cachets dosés à 8mg se situe quant à lui entre 10 et 15 euros.

Modalités d'usage

Dans le cas d'un traitement médical, la prise indiquée de la BHD est sublinguale ; le cachet doit fondre sous la langue afin d'être assimilé par voie salivaire.

Dans l'enquête menée par Apothicom auprès d'injecteurs dans 9 villes françaises, la buprénorphine apparaît comme le premier produit utilisé par voie intraveineuse (63% l'ont employée durant le mois précédant l'enquête, sur l'ensemble des 9 sites.) Sur celui de Lille, le taux est plus élevé qu'en moyenne (69%), mais pour autant, les taux d'injecteurs d'héroïne et de cocaïne sont supérieurs (77% chacun).

D'autres modes de consommation du BHD sont également recensés, comme le sniff ou la forme fumée :

Q - Alors pourquoi il y a des acheteurs de rue ? C'est simple d'aller chez un médecin ...

Parce que il y en a plein qui ont du Subu générique et c'est juste pour shooter. Le médecin va leur donner du générique et le générique ils ne peuvent pas le shooter ; ils achètent le Subutex® pour pouvoir le shooter. Même en prison, le Subu, la mode c'est pas de le mettre sous la langue, c'est aussi le sniff. Il y en a même qui le fument ! [Gauthier, 36 ans, Sans emploi].

Groupes de consommateurs et image du médicament

Selon de nombreux témoignages, le médicament générique fond beaucoup plus rapidement que le Subutex®. Ainsi, une impression de sous-dosage est évoquée (moins de principe actif) :

Mais la différence quand même, par rapport à la buprénorphine, c'est que, quand elle est sous forme générique, même si effectivement c'est la même molécule, le cachet fond beaucoup plus rapidement que le Subutex®. Avec le Subutex®, il fallait plus de temps pour qu'il fonde complètement. Donc il y a une hypothèse qui a été émise au niveau de ASUD, déjà entendue lors d'une réunion, qu'il serait

absorbé plus rapidement, et que finalement il y aurait moins de principe actif qui passerait dans les petits vaisseaux sanguins sous la langue et qu'effectivement, il y aurait une sensation de sous-dosage. [Ellipse].

Méthadone, sulfates de morphine, Néocodion®

Méthadone

2158 bénéficiaires de méthadone sont connus de l'Assurance maladie dans le département du Nord en 2008²¹ ; ce chiffre est en hausse de 10,4% par rapport à 2007, année où il s'élevait à 1954.

Tableau 8 : Nombre de patients sous méthadone à Lille, Roubaix, Tourcoing, Villeneuve d'Ascq et dans le Nord. 2008.

Commune	Patients
Lille	374
Roubaix	204
Tourcoing	116
Villeneuve d'Ascq	63
Ensemble Nord	2 158
<i>dont hommes</i>	1 681
<i>dont femmes</i>	477

Source : Assurance maladie. Traitement : Cèdre bleu.

Exemple de lecture : 116 personnes résidant à Tourcoing ont présenté au moins une boîte de Méthadone au remboursement de la Cnamts en 2008.

Méthadone en gélules

En 2007, commence à être diffusée la méthadone en gélules ; en 2008, la forme gélules connaît une diffusion restreinte dans les grandes villes du site. A Lille, elle représente environ une prescription de méthadone sur dix (et environ 7% des volumes) ; ces taux sont deux à trois fois plus faibles dans les trois autres villes.

²¹ Ce chiffres ne comprend que les personnes dont le traitement est acheté en pharmacie et n'inclut pas les prescriptions hospitalières.

Tableau 9 : Nombre de prescriptions et somme des posologies de méthadone délivrée en 2008 à Lille, Roubaix, Tourcoing et Villeneuve d'Ascq. 2008.

	Gélules		Sirop		Ensemble	
	Prescriptions	Volume (en g)	Prescriptions	Volume (en g)	Prescriptions	Volume (en g)
Lille	1 388 9,9%	31 099 6,6%	12 698 90,1%	441 945 93,4%	14 086 100,0%	473 044 100,0%
Roubaix	404 4,6%	9 245 3,9%	8 417 95,4%	226 320 96,1%	8 821 100,0%	235 565 100,0%
Tourcoing	229 4,7%	5 981 3,6%	4 666 95,3%	159 015 96,4%	4 895 100,0%	164 996 100,0%
Villeneuve d'Ascq	83 3,1%	2 175 2,5%	2 616 96,9%	84 660 97,5%	2 699 100,0%	86 835 100,0%

Source : Cnamts. Traitement : Cèdre bleu.

Exemple de lecture : en 2008 à Lille, 1388 prescriptions de méthadone en gélules ont été présentées au remboursement à la Cnamts, soit 9,9% de l'ensemble des prescriptions de méthadone (et 6,6% des volumes)

La méthadone en gélules suscite des interrogations :

Sur la méthadone, il y a pas mal de questions, sur l'admission en traitement en gélules. [Intervenante sociale, Aides].

J'en ai déjà pris en gélules en Belgique ; c'est la même chose à part que le sirop agit plus vite. Mais on dirait qu'en gélules c'est plus puissant qu'en sirop. C'est comme ça que je le ressens, mais tout le monde ne ressent pas les produits de la même façon. [Gauthier, 36 ans, Sans emploi].

Q - Il y a d'autres médicaments que le Subutex® ? La méthadone se vend aussi ?

Oui, j'ai entendu que ça se vendait, des gélules.

Q - Toi tu n'en prends pas ?

Non, jamais, pour moi c'est un truc de dingues. Pour moi, c'est déjà plus fort que le Subutex® (j'ai posé des questions à un ami et je l'ai regardé ; il prenait 140 je crois. Je le voyais, il était décomposé, il bavait). Je ne pourrais pas, moi ; je veux bien qu'ils me mettent en sevrage, mais je n'ai pas envie d'être une loque, une serpillère. J'ai envie d'être conscient de ce que je veux faire et de ce que je vais dire. Je veux bien faire un sevrage à la dure, mais j'ai pas envie d'être cachetonné. Pendant les deux premiers jours, à ce qui paraît, c'est ce qu'ils font : ils vous cachetonnent à fond. Après, c'est à toi aussi de dire au médecin ... de toute façon, moi c'est ce que je veux. Je n'ai pas envie d'être non plus en train de baver. J'ai envie d'être conscient de ce que je vais dire et de ce que je vais faire. [Ali, 35 ans, Sans emploi].

La méthadone présente au marché noir

La méthadone devient plus disponible en 2009 sur le site de Lille, sans l'être autant que la buprénorphine toutefois, poursuivant ainsi une tendance déjà observée les années précédentes. Elle est plus accessible dans la rue, même si aucun trafic structuré n'est décrit ; la vente est le fait d'utilisateurs qui se font prescrire plus qu'ils ne

consomment, soit par leur médecin attitré, soit en sollicitant plusieurs généralistes :

Q - Et la méthadone, il faut attendre ou on te la vend tout de suite ?

Tu l'as tout de suite. Ils l'ont avec l'ordonnance. Souvent c'est le week-end ; ils l'ont pour trois jours et vont à la gare vendre. [Teddy, 24 ans, sans emploi].

Le flacon de 60mg est celui qui est le plus souvent proposé au marché noir ; le prix le plus fréquent est de 5 euros, le prix maximum de 10 euros. La vente n'est cependant pas systématique et les pratiques de dépannage ne sont pas toujours monnayées.

Autres opiacés

Opium et rachacha sont restés très rares sur le site de Lille en 2009.

Quelques usagers relatent des épisodes de consommation, pas forcément récents ; ainsi Xavier évoque son utilisation en descente :

Q - Tu n'as jamais pris d'héroïne pour redescendre ?

Non, j'ai rencontré des gens qui n'avaient pas de problème avec l'héroïne ces derniers temps, mais ça a quand même une méga mauvaise image, y'a pas à chier et heureusement ! Des gens, j'en ai entendu qui en descente prennent de l'opium. Par contre ça, c'est super « fashion », c'est trop bien, mais par contre l'héro, c'est mal ! Alors, que je pense que c'est pas si différent que ça ! [Xavier, 28 ans, sans emploi].

LES CONSOMMATIONS DE CANNABIS

De très loin, le cannabis est le produit psychoactif illicite le plus consommé en France ; sa disponibilité est très grande. Par ailleurs, 9114 kg de cannabis ont été saisis dans le département du Nord en 2008 (cf. Figure 1, page 18).

Disponibilité et accessibilité

Il convient de distinguer cinq modalités d'approvisionnement du cannabis :

L'achat dans les *coffee-shops* aux Pays-Bas est réalisé pour l'acquisition d'herbes choisies et nommées ; les clients peuvent acheter cinq grammes à la fois, de produits comme l'Orange bud, la White widow, la Skunk, la Crystal ... à des prix relativement élevés (7 à 10 euros).

L'achat en quantité supérieure en Belgique ou aux Pays-Bas de cannabis ordinaires, sans appellation précise, est souvent accompagné d'une revente partielle en France. La qualité est réputée supérieure à celle des produits disponibles en France.

L'achat de résine dans la rue, sans rendez-vous ; le produit est très souvent décrit par les usagers comme coupé avec des produits plus dangereux que le cannabis : henné, cirage, voire crotte de chameau sont les plus souvent cités.

L'achat au domicile d'un revendeur connu, plus ou moins ami, est privilégié par des consommateurs insérés et qui se refusent à avoir des relations commerciales avec des dealers de rue.

La culture personnelle quant à elle, poursuit son essor, parmi les consommateurs qui souhaitent plus de sécurité dans la qualité des produits et ne plus traiter avec des revendeurs :

Les récits d'autoproduction ou culture indoor sont à la hausse. Les consommateurs (qui sont des consommateurs réguliers généralement quand ils cultivent) expliquent de plus en plus sans tabou comment ils produisent leur herbe de cannabis (types d'équipement, coût de l'investissement, poids des récoltes, etc.) et les avantages de se mettre à la production « en placard ». [Spiritek].

Les graines sont achetées aux Pays-Bas ou sur Internet à des entreprises implantées à l'étranger, et mises en culture en pleine terre ou, plus fréquemment, en intérieur, sous lampes à sodium. Les procédés de culture hydroponique sont enseignés sur certains sites Internet, dans des forums de discussion. Ces techniques permettent aux usagers de bénéficier d'un véritable savoir-faire afin de rentabiliser l'investissement que représente la culture personnelle de cannabis :

Q - As-tu entendu parler de cultures personnelles ?

Oui. J'ai un copain qui en faisait chez lui, mais ça revient cher quand même : il faut l'éclairage suffisant, la température suffisante. Lui ne la faisait pas pousser verticalement, il la faisait tourner autour de la pièce. Il disait : la sève coule mieux. Elle était forte quand même sa beuh ! [Yves, 33 ans, Sans emploi].

En outre, comme déjà évoqué, le quartier de Wazemmes à Lille (et plus particulièrement la rue Jules Guesde) se caractérise par un intense trafic, tout comme certains quartiers de Roubaix. Des plaintes de commerçants ont été enregistrées. Certains contributeurs ont décrit une plus grande disponibilité de la résine au détriment de l'herbe.

En 2009, l'herbe de cannabis a souvent été proposée sous le nom d'Amnesia, appellation (non contrôlée) employée pour justifier un prix élevé. De fait, un peu comme le terme de Skunk il y a quelques années, celui d'Amnesia – désignant initialement une variété spécifique vendue en *coffee shop* – est devenu un moyen générique pour attirer la clientèle :

La vraie Amnesia, c'est quelque chose de très bien. Très cher et très bien. Mais c'est vrai que c'est un argument commercial [...] Tout le monde dit que c'est de l'Amnésia [Sûreté départementale].

Prix

Le prix de l'herbe de cannabis semble s'être stabilisé après les hausses de 2007-2008 ; il se situe entre 6 et 10 euros le gramme selon les qualités. Le prix le plus fréquemment cité est de 6-7 euros. Quand elles sont présentées comme plus fortes (sous l'appellation d'Amnesia notamment, mais également de Haze), elles sont vendues alors 10 euros le gramme.

Quant à la résine, son prix au gramme est compris entre 4 et 7 euros.

Préparation et administration

Comme par le passé, le cannabis est d'abord un produit fumé, le plus souvent mélangé avec du tabac avec lequel il est roulé dans une cigarette, aux appellations nombreuses et confectionnée avec du papier à cigarettes long ou avec des feuilles collées entre elles. La forme conique est la plus fréquente, habitude perpétuée depuis les années 1960-1970.

Différentes pipes (bang) ou techniques (ascenseur, poumon, forte montée en température ...) sont employées par les consommateurs recherchant des effets

puissants. Il s'agit le plus souvent d'expérimentations passagères et collectives, chez de jeunes usagers.

L'utilisation pâtissière (confection de space cakes) et la consommation d'huile de cannabis restent des pratiques très rares.

Le nombre de cultures personnelles semble avoir augmenté en 2009, soit en appartement, soit en pleine terre. Ainsi, au mois d'octobre, 105 pieds de cannabis presque arrivés à maturité ont été découverts par la douane à Râches (près de Valenciennes) dans une parcelle de 100 m², de quoi produire environ 3kg d'herbe prête à consommer. Pour les cultures en hydroponie, la brigade des stupéfiants de Tourcoing a fait état d'une culture de cannabis en appartement à l'aide d'une chambre de culture, dont le nom commercial est soit HortiBox, soit Homebox ou encore Secret Jardin.

Photo 1 : Chambres de culture utilisées pour les cultures personnelles de cannabis.



Source : www.promshop.fr.

Enfin, il a été relevé sur le site de Lille que certains usagers introduisent les pieds de cannabis provenant de leurs cultures personnelles dans une bouteille de Vodka, en laissant le mélange macérer plusieurs semaines.

L'USAGE DE PRODUITS STIMULANTS

Cocaïne

La cocaïne est obtenue par transformation des feuilles de cocaïer, arbuste cultivé dans les pays andins (Colombie, Équateur, Pérou et Bolivie). Cinq formes doivent être distinguées :

La **feuille de coca**, d'usage ancestral, est mâchée (le plus souvent), fumée ou infusée ; elle contient entre 0,1 et 0,8% de cocaïne.

La **pâte** est obtenue par mélange des feuilles avec un produit alcalin (le plus

souvent du bicarbonate de sodium), un solvant organique (comme le kérosène) et de l'eau. Le mélange est agité et l'alcaloïde est extrait dans le solvant organique. Feuilles et eau sont ensuite jetées, alors qu'une addition supplémentaire de bicarbonate de soude permet d'obtenir une substance solide : la pâte de coca.

Le **chlorhydrate de cocaïne** est obtenu par dissolution de la pâte de cocaïne dans de l'acide chlorhydrique et de l'eau ; l'ajout d'un sel de potassium permet l'élimination des impuretés. Un apport d'ammoniaque provoque la précipitation du chlorhydrate de cocaïne, qui peut être récupéré et séché.

La **freebase** ou cocaïne basée est obtenue par chauffage d'une solution aqueuse chlorhydrate de cocaïne et ammoniaque (ou bicarbonate de soude) ; la forme basée est considérée comme plus pure par les usagers car débarrassée des impuretés contenues dans la poudre.

Le **crack** est obtenu par dissolution de la poudre dans une solution de bicarbonate de sodium ou d'ammoniaque et d'eau ; elle est chauffée et se forme alors un dépôt solide, le crack, qui est séparé et séché. D'une grande pureté en cocaïne (75 à 90%) il est ensuite découpé en cailloux. Le crack fait son apparition dans le nord de Paris à la fin des années 1980 ; sa disponibilité sous cette forme n'est signalée que dans le nord de la capitale et dans certains territoires d'outre-mer. Il n'a jamais été décrit sur le site de Lille²².

Depuis le début de la décennie, la fréquence d'expérimentation de la cocaïne augmente rapidement en France. A 17 ans, 2,0% des jeunes Nordistes (3,2% à l'échelon national²³) déclarent en avoir déjà consommé.

Disponibilité et accessibilité

En 2009, sur le site de Lille, sa disponibilité semble être orientée à la hausse. Le produit peut être acheté en permanence dans les différents quartiers populaires de la métropole ; un arrivage important aurait été observé à l'occasion de la Braderie de Lille, le premier week-end de septembre 2009 :

Avec la braderie, une cocaïne de bonne qualité est arrivée ; porte d'Arras, c'était blindé de vendeurs de bonne coke. Il y a eu des malaises. [Cèdre Bleu, chef de service éducatif].

La cocaïne est très disponible sur le site de Lille en 2009, autant voire plus que les années précédentes. Elle n'est vendue que sous la forme de chlorhydrate.

Appellations

En dehors des noms qui sont généralement associés à la cocaïne (cocaïne, CC, coke...), une expression est apparue en 2009, celle de « *big-bang*²⁴ ». Elle désignerait la recherche d'un état second provoqué par une forte prise de cocaïne basée. Pas plus que les années précédentes, le terme de crack n'est employé, bien que – chimiquement- cocaïne basée et crack soient assimilables.

²² Partie reprise de nos rapports antérieurs.

²³ OFDT-Escapad 2008

²⁴ L'expression « *In search of the big-bang* » peut être aperçue sur le site www.cocaine.org.

Prix

Pour Spiritek, le prix au gramme oscille entre 50 à 80 euros selon la pureté du produit mais aussi par rapport à la quantité achetée. Plus les quantités achetées sont importantes plus les prix peuvent baisser sensiblement à partir des 5 ou 10 grammes d'achat. En outre, les prix semblent aussi être différents s'il s'agit d'un achat auprès d'un contact habituel ou un revendeur inconnu sur un lieu de fête par exemple.

Dans les 80 euros, 90 euros si tu veux de la bonne qualité, et à 50 euros si tu achètes dans la rue (ce qui ne m'intéresse pas et en plus elle est certainement encore plus crade). [Sophie, Groupe focal usagers].

Le prix du gramme de cocaïne est stable sur le site de Lille depuis 2004.

Groupes de consommateurs

Un rajeunissement des consommateurs de cocaïne semble se confirmer :

Ça touche de plus en plus de gens même au lycée. Avant, on n'aurait jamais entendu ça dans les lycées ! [Groupe focal usagers].

Les usagers plus nombreux depuis plusieurs années semblent se rajeunir de manière générale. La cocaïne était il y a quelques années majoritairement consommée par des initiés ayant la possibilité de se la financer, chose qui semble évoluer. [Spiritek].

Avec un rajeunissement aussi pour la coke... [Sûreté départementale].

La cocaïne, ça va être pour les jeunes qui ont une vingtaine d'années, ouais. A partir de 18-19 ans ils vont essayer j' pense effectivement. Comme ça se trouve facilement de plus en plus facilement, ils vont essayer. [Itinéraires].

De plus en plus de jeunes prennent en alu. [Teddy, 24 ans, sans emploi].

Préparation, administration

La qualité de la cocaïne semble être de moins en moins bonne et quelques témoignages font état d'une recrudescence de produits frelatés lors de l'année 2009 :

Les mêmes constats : plus de merde, plus de produits de coupe dangereux, plus chère et disponible dans tous les niveaux sociaux. [Sophie, Groupe focal usagers].

[Il y a] de plus en plus de cocaïne coupée aux médicaments avec des effets plus violents, dégueulasses [Groupe focal usagers].

Pourtant, il y a une inflation sur le prix de la coke, elle est de moins en moins bonne et le prix augmente. Du coup tu paies 70 euros pour 1 gramme de coke avec 20 % de coke. [André, Groupe focal usagers].

C'est de la merde maintenant. Ce n'est plus de la bonne comme avant, je pense ; enfin, moi je n'en prends pas. Sur l'aluminium, il n'y a plus de traînée noire comme avant, c'est du pipi de chat quoi ! [Yves, 33 ans, Sans emploi].

Les produits de coupe de la cocaïne sont, par ordre de fréquence, le lévamisole, la phénacétine, le diltiazem, la caféine, l'hydroxine, la lidocaïne et la procaïne²⁵. Le mode d'administration le plus courant de la cocaïne est le sniff, malgré l'importance grandissante de la pratique du *free-base* :

²⁵ Cf. Ocrtis, 2009, P.51.

L'usage de cocaïne sous sa forme chlorhydrate ne nécessite pas de préparation particulière. C'est sous cette forme qu'elle est directement consommée (la poudre est écrasée puis mise en forme de ligne afin d'être sniffée par exemple).

Certains usagers « goûtent » le produit en en mettant un peu sur la langue. La sensation d'« anesthésie » est un critère qui garantit qu'il s'agit bien de cocaïne.

C'est plutôt la forme free base qui nécessite une préparation spécifique. [Spiritek].

Effets

En dehors de la recherche des effets traditionnels tels que le plaisir, la défonce ou encore la concentration, sont cités également des thématiques comme le contexte professionnel (*Cocaïne prise pour la performance professionnelle*. [Généralistes et Toxicomanie]) ou plus particulièrement la stimulation sexuelle :

C'est un anesthésiant donc automatiquement ça ... si on vous en met sur le bout du gland, ça vous fait quelque chose ; si on en met sur le clito d'une dame, ça fait quelque chose aussi. [Groupe focal usagers].

On peut aussi l'utiliser sur les parties génitales ; ça a un petit effet anesthésiant qui n'est pas négligeable, qui est même très appréciable, à condition que Madame sache s'en servir. [Gauthier, 36 ans, Sans emploi].

Puis y'en a qui veulent essayer... Pour des pratiques sexuelles... Des couples, je sais pas si tu te souviens. [Sûreté départementale].

Ecstasy – MDMA

Classée comme stupéfiant en France, la MDMA (Méthylène-dioxy-3,4-méthamphétamine) se présente sous quatre formes :

- comprimés, généralement assortis d'un logo, nommés ecstasys ;
- cristaux, apparus depuis 2006 ;
- gélules ;
- poudre.

Contenu

32 échantillons présentés comme renfermant de la MDMA ont été collectés dans le cadre du dispositif Sintès de l'OFDT sur le site de Lille entre décembre 2008 et décembre 2009 : 20 sous forme de comprimés (ecstasy), 1 sous forme de gélule, 6 sous forme de poudre, 4 de cristaux et 1 sous une autre forme. 36 contenaient effectivement de la MDMA, dont la teneur moyenne était de 16%.

Dans un cas sur deux (10/20), les cachets d'ecstasy renfermaient du MCPP, dans 7 cas de la MDMA. Les autres formes (gélule, poudres ...) étaient également incertaines : dans 5 cas sur 12, elles ne contenaient pas de MDMA à titre principal, mais d'autres produits, dont du MCPP (2 cas).

Concernant les poudres (ou cailloux, cristaux ...) contenant réellement de la MDMA (N=7), leur concentration en principe actif était des plus variables.

Dans les échantillons analysés en France entière par les laboratoires de police scientifique en 2008, la teneur en équivalent MDMA base est principalement retrouvée entre 20 et 30% dans les comprimés avec une moyenne située à 24%. Dans les poudres, la teneur est comprise entre 50 et 70% avec une valeur moyenne

à 52%²⁶.

Disponibilité et accessibilité

Comme nous venons de le voir, les usagers sont confrontés à des produits frelatés et donc à un sentiment d'incertitude. Les cachets d'ecstasy sont, pour la troisième année consécutive, plus rares ; une hausse de la disponibilité des cristaux et de la poudre de MDMA au dernier trimestre 2009 est signalée par certains :

Q - Pour vous le MDMA est revenu ?

Joël : depuis cet automne

Martine : ouais

Sophie : ouais, rien en début d'année et retour en octobre de mon côté. [Groupe focal usagers].

Prix

Les cachets d'ecstasy par lot de 3, 4 ou 5 comprimés sont vendus au prix de 10 euros. A l'unité, ces cachets coûtent entre 2 et 5 euros. Le gramme de MDMA semble se vendre dans une fourchette comprise entre 40 et 80 euros, avec un prix moyen qui semble se situer autour de 60 euros. La rareté de cette substance dans l'espace festif pourrait expliquer la relative augmentation de son prix.

Q - Ça fait augmenter le prix que ce soit rare ou pas spécialement ?

Ouais, j'pense ouais.

Q - Tu dirais que c'est quoi aujourd'hui ?

Dernièrement, j'ai entendu parler de 60 - 70 alors qu'avant c'était pas au-dessus de 50 et encore, c'était plus souvent 35 - 40, à partir du moment où il y avait 5 grammes, alors que c'est plus 50 - 70. [Cèdre bleu, intervenante en prévention].

Modalités de consommation

Les cachets sont avalés (gobés) avec une boisson, par quantités variables : de la moitié d'un comprimé pour ceux qui souhaitent tester son effet à plusieurs d'un coup, en début de soirée, pour les usagers pressés d'en ressentir les effets. Cette pratique, bien qu'imprudente est sans doute en augmentation, les ecstasys étant réputés moins forts.

Sous la forme de poudre ou de cristaux, le sniff est pratiqué pour une recherche de la convivialité (partage des traits entre usagers) et pour ses effets plus intenses (l'immédiateté d'une montée plus rapide). Mais des risques sanitaires trop élevés peuvent influencer sur son recours parmi les consommateurs :

« elle peut-être sniffée, mais il semble que ce mode d'administration n'est que peu apprécié des usagers puisqu'il irrite les cloisons nasales et « fait mal au nez ».

La poudre ou les cristaux de MDMA peuvent aussi être ingérés (en bombe ou parachute) ou directement mis dans un verre qui sera ensuite bu ». [Spiritek].

Effets

Les effets recherchés par les consommateurs sont la stimulation, la désinhibition,

²⁶ Ocrtis, 2009, p 14.

l'euphorie et l'amplification des sensations avec l'espace et avec les membres du groupe.

Un certain sentiment de peur paraît se propager parmi les usagers, suite à la multiplication des effets indésirables du MCPP (nausées, vomissements mais aussi *bad trips* et « blocages »).

Une présence récurrente de mCPP dans les cachets d'ecstasy

La m-chlorophénylpipérazine (mCPP) est une pipérazine, constituant un des métabolites de deux antidépresseurs non commercialisés en France ; elle a une fonction agoniste sur certains récepteurs de la sérotonine et n'est pas classée stupéfiant en France à ce jour.

Photo 2 : Avant et arrière d'un comprimé de mCPP.



Source : Erowid.org 2007.

Malgré le rejet par certains usagers des comprimés d'ecstasy, causé par la crainte d'y trouver du mCPP, il a été rapporté à Spiritek que certains usagers recherchaient spécifiquement les effets propres au MCPP. Ainsi, cette substance serait peut-être en passe de devenir une drogue recherchée dans l'espace festif :

« Paradoxalement, certains usagers recherchent tout de même les comprimés qui contiennent du mCPP pour la propriété stimulante que cette molécule peut aussi procurer. Ces usagers consomment les comprimés en fractionnant les prises afin d'y trouver les effets indésirés de cette substance qui à faible dosage leur donne la sensation d'un comprimé qui pourrait être fortement dosé en MDMA. La mCPP est pour certains de ces usagers une nouvelle drogue. ». [Spiritek]

Certains en réclament, comme si c'était la nouvelle drogue. Ils en prennent en petites doses, pour ne pas avoir les effets indésirables. Quand on leur dit que c'est un médicament, ils sont surpris. Pour eux c'est de l'ecstasy au MCPP, mais il faut en prendre moins (par quart, la moitié ...) Ils décrivent les premiers effets de l'ecstasy : euphorie, empathie ... Il faut rester à la limite des effets indésirables. Très peu de personnes savent que c'est un médicament ; c'est maintenant recherché. [Réunion collecteurs Sintes].

En somme, l'un des collecteurs présents à cette réunion affirmera que l'usage de

mCPP représente « *un flirt avec les limites* », en comparant le niveau de risques de ce type de consommation à celui du GHB.

Amphétamines

Les amphétamines désignent une classe de molécules stimulantes, auparavant utilisées dans un cadre thérapeutique. Outre son utilisation dans le milieu sportif en vue d'un dopage, elles se sont diffusées dans l'espace festif techno et sont utilisées pour masquer la sensation de fatigue. Ce produit est très disponible dans l'espace festif techno en 2009 ; son prix – stable depuis plusieurs années - est de 10 euros le gramme.

Appellation

Son appellation la plus courante est *speed*, mais est aussi parfois directement inspirée de son aspect bon marché :

Le speed pendant longtemps ça a été appelé la « cocaïne du pauvre ». [Vanessa, 26 ans, coiffeuse]

Modalités de consommation

Son mode de consommation est le plus souvent celui du snif, mais il peut aussi être avalé « en bombe » (placé dans une feuille à rouler) ou dans une boisson et plus rarement, il est fumé ou bien encore injecté :

L'injection d'amphétamine n'est pas décrite en milieu festif « clubbing ». Elle l'est parfois dans les milieux « alternatifs » et concerne des usagers marginaux. [Spiritek].

Effets

Les effets des amphétamines sont ceux habituellement décrits : rester éveillé, parfois de nombreuses heures (des cas d'insomnies sont cités), avoir de l'énergie, apprécier le contact avec les autres (effet entactogène). Mais il existerait des effets néfastes, plus spécifiquement durant la phase de « descente » :

Sensation de forte fatigue, crampes et irritabilité émotionnelle semblent récurrents. [Spiritek]

Tu penses gérer mais tu gères rien du tout car tu es trop dans l'affect. Et puis la descente douloureuse, mentalement et physiquement, tu as des crampes, la mâchoire qui part dans tous les sens. [Sylvie, 43 ans, salariée]

Perception

Le speed paraît aujourd'hui souffrir de son image de drogue coupée, ce qui en fait un produit sous-estimé par certains usagers :

Mais le speed c'est vraiment une drogue bidon. C'est quasiment au même niveau que la beuh. [Vanessa, 26 ans, coiffeuse].

Dans d'autres témoignages, son accessibilité et son manque d'intérêt sont mis sur le même plan :

Pas cher et piège à con. [Sylvie, 43 ans, salariée]

Préparation

Selon les témoignages recueillis, le coupage de ce produit se fait aussi bien avec

du bicarbonate, de la caféine, de la créatine, au Doliprane®, mais aussi à l'aide d'autres substances :

Je connais des mecs qui coupent à l'eau, à l'huile ; ils mettent n'importe quoi ! [Groupe focal usagers].

Ainsi, l'image du speed, du point de son contenu, semble de plus en plus se dégrader dans la perception que s'en font les usagers, notamment en raison des nombreux coupages dont il fait l'objet :

C'est une drogue de synthèse qui est fabriquée à partir des pires merdes que tu peux trouver. C'est pas un truc qui te défonce, c'est comme de la caféine, c'est un truc qui te réveille. [Vanessa, 26 ans, coiffeuse].

Tu peux toujours trouver des bons produits mais ce qui tourne en général c'est de la merde ! Il y en a pas mal qui coupent à la caféine ou d'autres coupes qui font que ça te réveille pas ! [Philippe, 23 ans, salarié en CDI].

Dans le cadre du dispositif Sintes de l'OFDT, 41 échantillons d'amphétamines supposés ont été collectés : 37 sous la forme de poudre, 2 de pâte, 1 de cristaux et 1 de caillou. 36 contenaient effectivement des amphétamines, dont la teneur la plus fréquente s'élevait entre 10 et 19,9%, avec une valeur médiane à 16,5%.

Petit trafic

Peu de trafics sont à signaler dans la métropole lilloise. Cependant, des trafics en transit sont relevés, portant parfois sur des quantités importantes :

« Deux caches aménagées de plus de deux mètres de long sur 75 cm de large », dans lesquelles les 43 kilos de cocaïne et 206 kilos d'amphétamines étaient dissimulés. [Nord Eclair, décembre 2009].

Des amphétamines coupées ont été saisies à la fin de l'année 2009 par les douaniers du tunnel sous la Manche en partance pour le Royaume-Uni (10 000 comprimés d'amphétamines-lactose).

Méthamphétamine

Aucun témoignage sur des consommations de méthamphétamine n'a été enregistré en 2009 sur le site.

L'USAGE DE PRODUITS HALLUCINOGENES

Le LSD et les champignons constituent les produits hallucinogènes les plus décrits, alors que la kétamine semble trouver de nouveaux adeptes.

LSD

Le recours au LSD est souvent associé aux événements alternatifs techno. C'est une substance qui n'est pas très compatible avec le milieu clubbing, en raison d'effets parfois trop difficiles à gérer en lieux clos.

Selon Spiritek, *« la disponibilité du LSD semble être constante même si elle n'est pas présente lors de tous les événements bien sur. Le LSD est revendu généralement par des initiés. La provenance d'approvisionnement la plus souvent décrite est la Belgique où il s'achète par plaquette entière de "cartons" »*. Mais cette accessibilité dans l'espace festif techno est quelque peu démentie par certains contributeurs, qui vont au contraire évoquer sa rareté :

C'est rare. Tu peux en trouver mais faut connaître. J'ai une de mes copines qui en vend mais elle le fait venir d'Espagne. [Vanessa, 26 ans, coiffeuse].

Dans l'espace urbain, la disponibilité du LSD n'a quasiment jamais été décrite hors des milieux alternatifs :

On ne voit quasiment plus de LSD, ni de champignons (il y en avait très peu sur Lille). [Brigade des stupéfiants Lille].

Le LSD est majoritairement disponible en buvard, mais également de plus en plus sous la forme liquide. La forme en goutte présente comme avantage pour les consommateurs de pouvoir être plus facilement dosée et de pouvoir ainsi éviter les *bad-trips*. Les effets engendrés par la goutte de LSD paraissent moins puissants que ceux habituellement décrits :

Q - As-tu goûté du LSD sous une autre forme ?

Oui en goutte, j'ai bien aimé, j'ai trouvé ça plus progressif, la montée surtout. Un changement d'état plus progressif voilà donc bien ! Mieux pour moi. [Xavier, 28 ans, sans emploi].

Le prix du carton à l'unité est compris entre 8 et 10 euros et la goutte se vend à peu près 10 euros également.

De manière générale, les témoignages recueillis sur le site laissent penser que les effets de cette substance sont moins puissants que par le passé :

Joël : et des cartons moins forts, plus gérables, conçus pour plus de personnes en fait !

Daniel : ben, ouais voilà !

Joël : Donc, plus économique à la fabrication

Daniel : Ben, ouais plus grand public, le trip grand public

Les descentes de LSD sont toujours réputées pour être particulièrement angoissantes pour certains usagers, de par les hallucinations qu'elles produisent :

Une fois j'ai vu une mante religieuse sur mes mains. [Vanessa, 26 ans, coiffeuse].

J'étais tout flippé, tout stressé. Je ne supporte pas le LSD quand il y a plein de monde que je ne connais pas ; ça me rend parano, j'ai peur de tout, je ne suis pas bien, je suis en panique. [Gauthier, 36 ans, sans emploi].

Ces contrecoups sont de temps en temps régulés par le cannabis, substance de complémentarité de la gestion des effets du LSD.

Champignons hallucinogènes

La forme la plus courante d'usage des champignons est celle de l'ingestion. Mais on trouve également des usages en infusions ou encore des mix avec l'alcool :

Il arrive aussi que certains usagers déposent quelques champignons dans une boisson préparée (rhum orange par exemple). [Spiritek].

Les prix changent selon les variétés, les quantités achetées et les sources d'achat (achats en ligne ou dealers). Certains sites internet proposent un large choix ainsi que la possibilité de se faire livrer par voie postale, ce qui, du point de vue de leurs usagers, apparaît peu risqué, tout comme la cueillette, geste perçu comme anodin. Les prix des champignons achetés sur Internet varient également beaucoup.

« Plusieurs variétés sont évoquées par les usagers (les mexicains, les hawaïens, les

thai, les truffes, ...) et c'est sur Internet ou aux Pays-Bas qu'ils sont achetés.

Certains sites Internet en commercialisent et proposent de les recevoir à domicile ou au bureau de Poste le plus proche sans être inquiété (avec également la possibilité de commander des ustensiles servant à consommer comme des bangs etc. mais aussi des graines de cannabis, des herbes stimulantes, aphrodisiaques, ...). Des kits de culture de champignons (spores, bacs de culture, ...) sont aussi vendus et quelques usagers expliquent parfois faire occasionnellement pousser des champignons. Il suffit ensuite d'aménager un espace adapté pour obtenir des récoltes régulières (comme pour la culture de cannabis).

Les psilocybes quant à eux sont cueillis dans les prairies de la région lors des mois d'octobre et novembre. Certains usagers connaissent bien les endroits où ils se trouvent et en font la cueillette chaque année. Cela leur permet d'avoir une quantité plus ou moins importante de champignons gratuits. Les psilocybes sont généralement décrits comme étant assez forts par rapport à certaines variétés vendues aux Pays-Bas.

Cette facilité d'obtention leur donne une image positive aux champignons d'autant plus qu'ils sont dans ces cas soit gratuits (ceux cueillis dans les prés) soit sans risque d'interpellation (ceux commandés par Internet). Aussi, ils bénéficient tout de même d'une image attractive en termes d'amusement. Beaucoup d'usagers estiment qu'il s'agit d'une substance naturelle et conviviale entraînant des effets amusants ». [Spiritek].

Certains sites internet proposeraient même de mettre à la disposition des usagers du matériel pour la culture personnelle de champignons hallucinogènes :

Une personne rencontrée m'a expliqué comment faire pousser des champignons hallucinogènes, avec un kit acheté sur Internet (des spores, un aquarium ...). [Réunion collecteurs Sintes].

Les kits proposés sur Internet sont vendus à des prix compris entre 22 et 100 euros selon les modèles (celui vu ci-dessous est à 27,50 euros, par exemple).

Photo 3 : Kit de culture personnelle pour champignons hallucinogènes



Source : www.elephantos.com.

Les champignons restent des produits expérimentés occasionnellement, notamment à l'adolescence (en 2008, 3% des jeunes interrogés dans le cadre

d'Escapad dans le Nord - Pas-de-Calais déclarent en avoir déjà consommé), et rarement d'usage chronique ou régulier.

Autres substances hallucinogènes

Ces plantes hallucinogènes ne sont pas vraiment disponibles dans le secteur d'étude (sauf la datura qui peut y être cueillie) et seules quelques rares évocations de leur disponibilité dans l'espace festif techno ont été recueillies. Associées en raison de leur même nature végétale, la salvia, la datura et l'ayahuasca ne sont pourtant pas achetés au même prix.

Salvia

La **salvia divinorum** (ou sauge divinatoire) est une substance hallucinogène dont la consommation ne semble se limiter qu'à des sessions d'expérimentations et non pas à des usages chroniques. Le principe actif de la Salvia, la salvinorine, ne semble pas créer de tolérance. Sur internet, le prix de la salvia sous forme de feuilles est d'1 euro le gramme et le prix des extraits de salvia, vendus en flacon est de 14 euros le gramme lorsque le dosage est de 5X, mais passe à 32,50 euros le demi-gramme lorsque le dosage est de 40X (ces extraits sont parfois aromatisés).

Les effets (évolutifs) de la salvia se caractérisent par des troubles de la motricité (perte de coordination physique) ainsi que par des hallucinations intérieures fortes et un sentiment de dépersonnalisation. Ainsi, la notion de « voyage », pour lequel l'expert de la salvia, Daniel Siebert, a imaginé une échelle désignant les différentes étapes de l'expérience, connaît six niveaux:

« **S** - *Effets subtils: relaxation et augmentation de la perception sensorielle. Ce niveau convient très bien à la méditation et peut avoir un effet sexuellement stimulant.*

A - *Altération de la perception: augmentation de l'attention portée aux couleurs et formes. Les pensées sont moins logiques et plus fantastiques.*

L - *Visions légères: visions avec les yeux fermés.*

V - *Visions vives: des visions tridimensionnelles complexes. Un monde fantaisiste avec les yeux fermés.*

I - *Perte d'Identité: Perte de la conscience d'être un individu. Idée de s'adonner au Divin.*

A - *Amnésie: Perte de conscience complète. L'individu risque de tomber, de somnambuler ou de rester complètement immobile. Dangereux ».*²⁷

La dangerosité de ces derniers niveaux d'expérience de la salvia se retrouve dans quelques paroles d'enquêtés :

Q - Qu'est ce qui te fait dire que c'est dangereux ?

Je me suis fait des expériences bien terrifiantes avec de la Salvia, voilà et puis j'ai vu un pote faire un bad trip. Vivre plus ou moins sa mort, il se sentait handicapé, il ne pouvait plus parler, il était en vision supra réelle. Il était embarqué... [Joël, Groupe focal usagers].

²⁷ D. Siebert, *Divine Sage - The Definitive Guide to Salvia divinorum*, 2010 (livre à paraître).

La salvia s'achète facilement sur des sites Internet qui en commercialisent plusieurs « dosages » (x5, x10, x15) qui caractérisent la puissance de la Salvia. Ces différents dosages, associés aux modes d'administration (joint, pipe, bang...) mais aussi aux contextes d'expérimentation, affectent les états de conscience de l'utilisateur. C'est ainsi que la durée des effets ressentis peut varier de quelques minutes à plusieurs heures selon l'intensité. La salvia est réputée, au même titre que d'autres hallucinogènes, pour être une drogue dont l'usage se fait dans un environnement calme, assisté d'un « gardien » (c'est-à-dire une personne de confiance qui veille près de l'expérimentateur).

Datura

Aucun témoignage sur des consommations de **datura** n'a été enregistré en 2009 sur le site.

Les produits hallucinogènes de synthèse

DMT

Le DMT se présente sous la forme d'une poudre beige ou marron clair qui se consomme soit en joint, soit en pipe. Des injections de DMT ont même été relatées dans une étude²⁸ réalisée sur une dizaine de volontaire, aux Etats-Unis. Sur le site, en 2009, quelques récits d'expérimentation sur le principe actif de l'ayahuasca, la diméthyltryptamine (**DMT**), ont été recueillis. Un groupe focal usagers a donné lieu à ce type de témoignage :

J'en ai pris il n'y a pas longtemps, mais en très petite quantité, donc montée stimulante psychédélique, des légers troubles de la vision et auditifs mais super légers ! Par contre, une autre fois, avant cet été, j'ai ressenti plus une impression de connexion, comme un truc qui était déjà présent dans mon corps, dans mon cerveau et qui était très près de moi, qui s'enroulait dans mon cerveau, très, très près ça a duré quelques minutes et voilà ! Toute la montée : grosse vision fractale, psychédélique on va dire type DMT. Toutes les drogues psychédéliques ont leurs filigranes, comment dire... leurs filtres euh généralement quoi ! Puis distorsion auditive et après les yeux fermés, une impression qu'il y a quelque chose de présent dans mon cerveau... Bon, après c'est ma relation avec les croyances, philosophies et religions d'Amazonie ; ils consommaient de ce produit, qui en trip dans leurs sensations s'apparentent avec ce qu'ils vivent. Après, j'ai pas poussé plus loin pour vivre quoi que ce soit d'autre avec ce type d'expérience... Mais, bon après : une sensation de bien être, de vidage. [Joël, Groupe focal usagers].

Lorsque les consommateurs parviennent à s'en procurer, les « pots communs » sont des méthodes habituelles d'achat de cette substance, étant donné le prix au gramme qui semble se négocier autour de 100 euros :

Q - Combien achètes-tu 1 gramme de DMT ?

Environ 100 euros le gramme, tout dépend de la provenance. C'est un produit rare et super dur à trouver ! [Paul, 30 ans, salarié].

5-MeO-DMT

La **5-MeO-DMT** (5-méthoxy-diméthyltryptamine) est un dérivé de la tryptamine,

²⁸ DMT, La molécule de l'esprit : Les potentialités insoupçonnées du cerveau humain, Rick Strassman, Exergue, 2005, 422 p.

apparenté à la DMT et qui se présente soit sous forme de poudre, soit sous forme liquide ou encore sous forme de cristaux. Malgré cette filiation entre les deux produits, le seul témoignage sur le site en 2009 fait justement état de la grande différence du ressenti entre le DMT et le 5-MeO-DMT :

Moi, ça fait 2 ans que j'en consomme de temps en temps et le souvenir marquant de cette année 2009 c'est le 5-MeO-DMT. C'est 2 produits, 2 opposés : le noir et le blanc ! La DMT c'est vachement doux et super coloré et le 5-MeO ça a été sans couleur, quasiment pas de forme à part au départ. Sinon c'était tout blanc puis l'impression d'être paralysé, de ne plus sentir mon corps... plus que l'esprit mais ça a été, une montée très agréable au départ, vachement doux, un effet un peu cotonneux... et c'est parti d'un coup, vachement plus violent et ça été, ouais, j'entendais plus rien, j'étais isolé de tout ce qui m'entourait avec vraiment la sensation d'être parti ailleurs et ça été tout ce que j'avais pu faire de mal ou de plus négatif dans ma vie que je me prenais en 3 secondes : ma vie complète sur 3 secondes... Il y a un truc au départ pendant la montée agréable c'était un truc qui se répétait, une phrase où je sais plus, mais un truc qui se répétait et j'avais l'impression que ça allait se répéter à l'infini et donc, d'être vraiment bloqué dans un truc et donc après ben , ouais tous les trucs négatifs que je me suis pris en pleine gueule et puis j'ai commencé à revenir à moi tout doucement. C'était super terrifiant, mais en même temps, quand je suis revenu à moi, c'était le plus beau jour de ma vie. Je me suis dit : « ça va, je ne suis pas mort ». [Daniel, Groupe focal usagers].

Photo 4 : 5-MeO-DMT sous forme de cristal (agrandi 1X, 60X et 200X).



Source : Source : Erowid.org 2001.

Que ce soit pour le DMT et le 5-MeO-DMT, plusieurs voix se font l'écho d'une substance puissante qui s'adresse à des usagers expérimentés (« *Il faut retenir que ce ne sont pas des drogues qui se prennent à la légère !* », dit Joël lors du groupe

focal usagers). Les expérimentations de ce produit semblent engendrer des bad-trips et autres douleurs physiques (aux dents, aux poumons...).

2-CE

Un échantillon de 2-CE a été collecté le samedi 05/09/2009 à Lille dans le cadre du dispositif Sintés. La fiole était présumée contenir de la mescaline selon le détenteur de l'échantillon, mais après analyse, il s'avère que le contenant est du 2-CE (2,5-diméthoxy-4-éthylphénéthylamine) :

« Cette collecte se réalise dans la nuit du samedi 5 septembre au dimanche 6 septembre lors de l'annuelle Braderie de Lille.

La collecte a lieu au stand de prévention / RDR de l'association Spiritek qui était présente sur la place du marché de Wazemmes où plusieurs sound systems diffusaient leur musique. Elle s'est réalisée auprès d'un jeune homme originaire de Liège (Belgique) venus pour le week-end de la Braderie avec deux amis.

C'est en évoquant avec eux la disponibilité actuelle du LSD dans la région que l'un d'entre eux exprime pouvoir se procurer de la mescaline (et qu'il explique ensuite détenir ce soir là). La disponibilité de cet échantillon est selon lui rare voire absente dans ce secteur de la Belgique.

Le détenteur explique ne pas en revendre habituellement et la garder pour sa propre consommation. Il se procure ces fioles au prix cédé pour la collecte soit 20 euros. Il affectionne les trips au LSD et autres substances hallucinogènes (champignons, évocation d'une expérimentation de salvia divinorum).

L'échantillon se présente sous forme d'un liquide verdâtre fluide conditionné dans un tube de type Eppendorf.

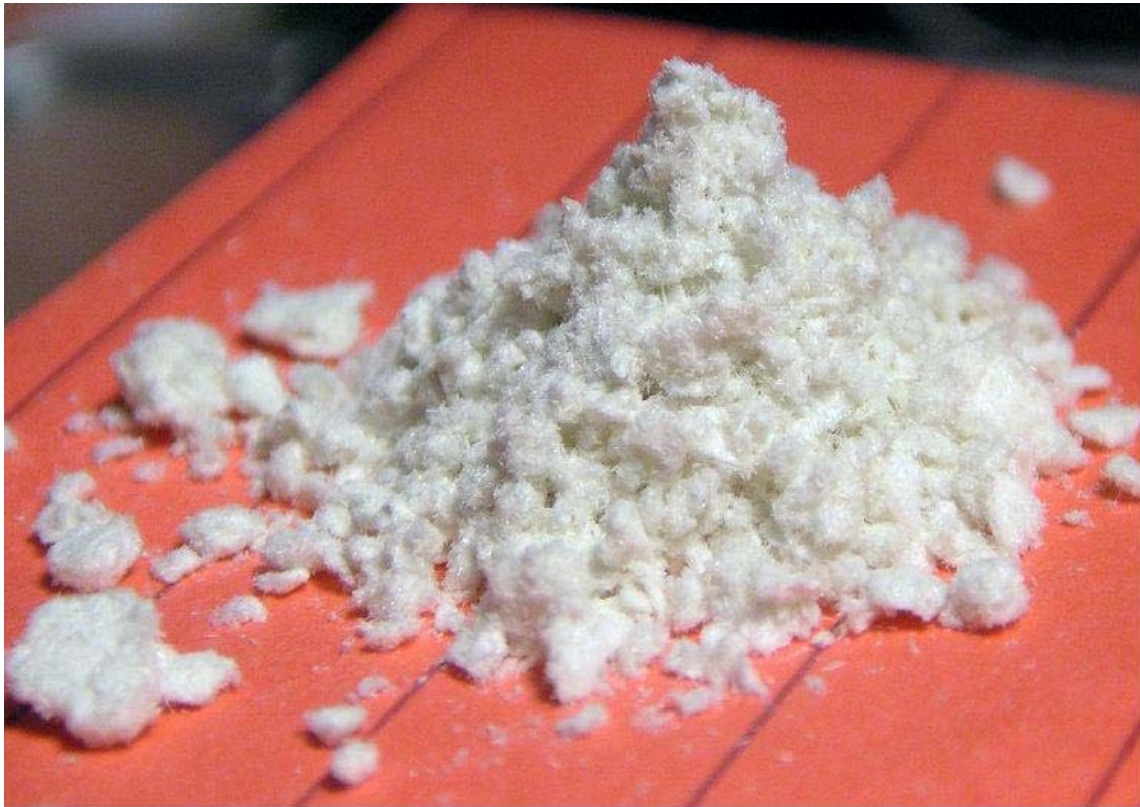
Il parle de sensations proches de la nausée quand les effets arrivent mais qui laissent place à des effets bien plus visuels que le LSD. Il est selon lui impossible de dormir pendant de nombreuses heures.

Le détenteur explique ensuite comment consommer cet échantillon (selon ses habitudes et ses expériences avec ce type d'échantillon). Il avale une moitié de la quantité d'une fiole puis la seconde moitié une heure après, pour bien ressentir les effets en termes de rapidité et d'intensité. Il n'évoque pas de dilution dans une boisson au préalable.

Pour le questionnaire de collecte le détenteur mentionne une consommation associée d'alcool et de cannabis.

Spiritek n'a pas d'autres évocations actuelles ou récentes (année 2009) concernant l'appellation « mescaline » et la molécule « 2-CE » ». [Spiritek].

Photo 5 : Poudre de 2CE



Source : Erowid.org 2009.

L'USAGE DE MEDICAMENTS PSYCHOTROPES NON OPIACES

Les médicaments psychotropes non opiacés sont surtout disponibles au marché noir à la gare Lille-Flandres, tant devant celle-ci qu'à l'intérieur. La fréquentation d'un public de polyusagers favorise grandement ces types d'échanges.

Le trihexyphénidyle (Artane®, Parkinane®)

Le trihexyphénidyle est un anticholinergique muscarinique de synthèse commercialisé sous les noms d'Artane® et de Parkinane® en France.

En ce qui concerne les effets recherchés, les usagers font état de similitudes avec les amphétamines, l'ecstasy, voire même le crack.

C'est un médicament qui a une image très négative, particulièrement lorsqu'il est associé à d'autres substances et en premier lieu à l'alcool. Il est surtout consommé par des groupes marginalisés, en très petit nombre. Le « passage à l'acte » est évoqué fréquemment pour rendre compte des risques de troubles à l'ordre public que peut provoquer l'usage détourné de ce médicament.

La « défonce » que provoque son mésusage est évoquée avec différents degrés de gravité, soit pour l'individu :

Je parlais d'un truc et je ne rappelais plus. 5 minutes après je ne savais plus ce que j'avais dit. Embrouilles ! Ça embrouille les gens. On marche dans la rue, on s' imagine plein de trucs. Ça rend parano aussi, complètement. [Yves, 33 ans, sans emploi].

Soit pour la collectivité :

Beaucoup de gens ont commis des crimes ou délits sous Artane® et sont incarcérés actuellement. F. par exemple a commis des actes de barbarie. [Chef de service éducatif, Cèdre Bleu].

Du reste, il y aurait un repérage immédiat des attitudes liées à l'usage détourné de l'Artane® :

On marche dans la rue, on s'imagine plein de trucs. Ça rend parano aussi, complètement. « T'es sous Artane®, ah ouais !? ».

Q - Ah oui, on te repère... ? On voit à ton comportement que... ?

Ah oui, tout de suite. [Yves, 33 ans, sans emploi].

Le clonazépam (Rivotril®)

Le clonazépam est une benzodiazépine à visée antiépileptique. Son usage détourné est faible en 2009, alors que sa prescription semble élevée en prison, où les cachets peuvent être cantinés, comme l'ensemble des médicaments psychotropes.

Des cas d'hallucinations et une tentative de suicide ont été relatés par un même usager ayant pris du Rivotril® en association avec du Valium® :

C'est avec ça que j'ai fait ma TS en détention ; j'ai pris ça avec des Valium® et des Rivotril® : laisse tomber ! Le maton (qui était plus petit que moi), quand je l'ai vu il était plus grand que la porte, il ne rentrait plus [...]. Je voyais des clopes dans les mains des infirmières (j'essayais d'attraper leurs mains). J'avais faim et j'ai vu un petit pain au chocolat à hauteur du sexe du médecin ; j'ai sauté comme ça dessus. [Gauthier, 36 ans, sans emploi].

Le flunitrazépam (Rohypnol®)

Le Rohypnol® n'est plus décrit sur le site de Lille depuis plusieurs années. La limitation de son cadre de prescription et la modification de sa formulation (en 1998) ont fait presque disparaître son détournement, qui entraînait de très problématiques passages à l'acte :

Q - Qu'est ce que tu apprécies dans le Rohypnol® ?

L'effet désinhibition totale, surtout avec les anciens, les marrons. Avec 2mg (en Belgique j'ai connu les 4mg) ... Je ne sais pas, ça ressemble un peu aux effets de la came, ça vous donne une assurance en vous. Mais mélangé à l'alcool ça peut rendre très agressif ; ça dépend du contexte de la prise. [Gauthier, 36 ans, Sans emploi].

Le clorazépate (Tranxène®)

Anxiolytique de la famille des benzodiazépines, le Tranxène® est utilisé pour traiter l'anxiété, l'angoisse, et éventuellement dans le sevrage alcoolique. En 20 mg, le Tranxène® est vendu dans la rue 1 ou 2 euros le cachet et 8-10 euros la boîte ; il y serait moins disponible qu'auparavant. Il fait partie des molécules moins détournées qu'auparavant.

Le diazépam (Valium®)

Nous n'avons pas recueilli de témoignages d'utilisateurs sur la disponibilité du Valium® au marché noir. Cependant, il fait partie des cachets vendus au marché noir à la gare Lille-Flandres. Ainsi, des usages détournés et des surdosages sont évoqués sur le site :

Q – Il y a d'autres médicaments détournés en 2009 ?

Il y a toujours le Valium®.

Certains prennent des doses incroyables ; G. par exemple a un stock énorme sur lui. Je ne sais pas comment il a assez de temps pour aller voir tous ces médecins. Il consomme et revend. Mais c'est minoritaire. [Chef de service éducatif, Cèdre Bleu].

Autres spécialités

Le lorazépam (Témesta®), l'oxazépam (Séresta®), la cyamémazine (Tercian®) l'alimémazine (Théralène®) et les bromazépam (Lexomil®) sont les autres molécules les plus citées dans le cadre de mésusages ; associées à l'alcool, elles peuvent donner lieu à des passages à l'acte violent avec amnésie des faits.

Autres produits

Khat

Le khat provient d'un petit arbre que l'on trouve dans l'est africain. Ce sont des feuilles à mâcher consommées par les communautés somaliennes et éthiopiennes. C'est une sorte de chewing-gum qui sert à la fois d'hallucinogène et de coupe-faim aux populations déshéritées. Le khat est consommé surtout à l'occasion de fêtes comme les mariages d'émigrés somaliens.

De plus en plus régulièrement, on en voit apparaître en France et plus particulièrement à Lille, principalement en transit, car cette plante n'est pas illégale en Royaume-Uni et aux Pays-Bas. Cette situation lilloise de carrefour renforce cette situation de transit :

Du khat arrive à Lille, puis, par compagnies de fret express, il part pour les Etats-Unis. 120kg ont été saisis sur un Hollandais, qui avait des bons de Federal Express ; il avait déposé des paquets dans différents centres. [Groupe focal maintien de l'ordre].

Q - Vous n'avez pas eu de saisies dans le Nord de ce produit-là ?

On est bien incapable de vous le dire. C'est vraiment du transit. Le khat c'est vraiment, il s'agit que du transit. J'ai pas souvenir d'un milieu qui consommerait du khat sur Lille. [Sûreté départementale].

Très souvent, les interpellés font état de leur présumée méconnaissance de la loi française pour justifier leur détention de Khat face aux autorités :

« Je ne savais pas vraiment que c'était classé stupéfiant en France » dit-il avec un sourire poli. [Nord Eclair, 28/02/2009].

D'importantes affaires ont eu lieu sur le site en 2009. Voici quelques une des saisies les plus marquantes :

- En février, 35 kg sont découverts dans les affaires d'un homme revenant des Pays-Bas.

- Le 25 février, dans le TGV qui arrive de Bruxelles en gare de Lille-Europe, un retraité est appréhendé par les douaniers avec 36 kg.

- Le 9 mai, en gare de Bruxelles, un bagage contenant 19 kg est saisi.

- le 20 septembre, une jeune femme somalienne de nationalité néerlandaise, est arrêtée avec 60 kg dans le train de Tournai qui arrive en gare de Lille Flandres.

- Le 20 octobre, les douaniers ont interpellé trois Somaliens à bord d'une voiture où se trouvait 17 kg de khat.

Photo 6 : Arbuste de khat



Source : Erowid.org 2009.

GHB/GBL

Le GHB est un produit anesthésique, euphorisant dans un premier temps, sédatif et anesthésiant dans un second. Le GBL quant à lui est un solvant utilisé dans l'industrie, précurseur et métabolisé en GHB dans l'organisme

Le GHB est une substance qui a fait de plus en plus parler d'elle en 2009 dans le milieu festif commercial.

Les récits à propos du GHB sont en nette augmentation, notamment en ce qui concerne les milieux festifs *clubbing*. C'est sur le territoire belge que la disponibilité de GHB semble se situer. En France, il n'y a guère que la communauté gay pour évoquer sa présence en clubs. Suite à sa plus grande visibilité, Spiritek rapporte que certains usagers expliquent n'être à présent que consommateurs de GHB (sans parler de l'alcool), comme si celle-ci était devenue une substance qui se suffisait à elle-même, sans réel besoin de régulation par une autre substance :

« Certains usagers semblent y trouver une attractivité comme pour une substance nouvelle. La baisse de la disponibilité de l'ecstasy sous forme de comprimé

explique aussi probablement l'engouement grandissant pour le GHB.

Les appellations sont nombreuses (GHB, du GBL, de la goutte, du mazout, etc) et les usagers ne connaissent généralement pas bien les effets et les risques propres à cette substance.

Le GHB se présente sous la forme d'un liquide incolore, légèrement salé mais aussi amer. Il serait selon les usagers d'un goût désagréable. Il a parfois également été évoqué comme de petits granulés devant être dissouts dans une boisson comme pour la forme liquide. Cette dernière (la forme liquide) est conditionnée dans de petites fioles d'où l'appellation qui semble être employée de plus en plus par les consommateurs : « la fiole ».

Le prix du GHB semble varier. Il va de 10 à 30 euros selon les quantités de liquide vendu. Le trafic semble être discret concernant cette substance.

La forme liquide conditionnée en « fiole » (la plus courante) est diluée dans une boisson. Non diluée elle est incolore et inodore, mais salée et amère (le goût est très désagréable selon les usagers).

Les usagers expliquent diluer leur « fiole » : dans des boissons alcoolisées en majeure partie.

Les effets du GHB sont souvent comparés à ceux de l'alcool mais aussi de l'ecstasy. Plusieurs usagers réguliers affirment qu'ils développent une tolérance à la somnolence (« trous noirs ») induite par le GHB. Ils expliquent dans ce cas devoir augmenter la dose qu'ils consomment pour ressentir une stimulation durable.

Aussi, de plus en plus d'usagers parlent d'expérience(s) de « trous noirs » (leur étant arrivés ou celles de proches). Cette somnolence (pourtant non festive et qui est parfois décrite comme pouvant durer entre une à trois heures !) semble être acceptée comme l'une des différentes étapes des effets. Dans ce cas, ils ne semblent pourtant pas accorder d'inquiétude à cela puisque (par habitude probablement) ils savent qu'ils se réveilleront par la suite. Des usagers expliquent même apprécier l'état de réveil (la perte de mémoire ne semble pas questionner certains usagers qui n'hésitent pas à renouveler les expériences de consommation).

Certains consommateurs évoquent aussi qu'ils ne ressentent plus de pudeur et qu'ils ressentent des effets aphrodisiaques.

Concernant l'appellation de « drogue du viol » il semblerait qu'elle ne soit employée que par les non initiés ou non consommateurs. Le GHB semble connoter l'arnaque mais surtout la méfiance notamment en termes de dosage même pour les usagers ». [Spiritek].

Poppers

Le 15 mai 2009, le Conseil d'État a prononcé un arrêt²⁹ annulant le décret 2007-1636 du 20 novembre 2007, qui prévoyait l'interdiction « des produits contenant des nitrites d'alkyle aliphatiques, cycliques ou hétérocycliques et leurs isomères destinés au consommateur et ne bénéficiant pas d'une autorisation de mise sur le marché ».

On peut penser que la subite hausse d'expérimentation du poppers, que ce soit au

²⁹ http://www.sneg.org/documents/SYNDICAT/poppers/18-Arrete_conseil_d_Etat.pdf.

niveau national ou en région (cf. Figure 2, page 20), est à mettre en lien avec cette interdiction. Cette substance a été soudainement mise en exergue, alors qu'elle était surtout décrite chez les homosexuels ; certains jeunes ont pu être tentés par ce produit, non par un intérêt démesuré, mais par une certaine curiosité, fréquente à cet âge.

Spiritek décrit les caractéristiques du poppers de la manière suivante :

Il ne semble pas être disponible ni revendu en milieux festifs. Le poppers n'est pas une substance qui se "deale". Il est acheté hors contexte festif.

Le poppers semble plutôt être une substance d'expérimentation pour les plus jeunes.

Les hommes semblent principalement représentés parmi les consommateurs, notamment dans la communauté homosexuelle. Le poppers favorise pour certains la performance sexuelle (propriétés décontractantes et euphorisantes).

La fiole de poppers se vend généralement entre 10 et 15 euros en sex-shop.

C'est directement après ouverture de la fiole que le poppers est inhalé. Une sensation de chaleur est décrite par l'ensemble des usagers ou personnes en ayant déjà consommé. Il est aussi évoqué une perte d'équilibre, la tête qui tourne, ... Les prises sont souvent répétées en raison des effets brefs.

La consommation de poppers ne semble pas réalisée dans une stratégie de polyconsommation avec d'autres substances psychoactives.

Il est généralement perçu comme un produit qui n'entraîne pas de dépendance ni de problématique particulière quand il n'est pas décrit dans le cadre d'une consommation régulière. Cependant, il suscite souvent des questions quant à sa toxicité « est-ce que c'est neurotoxique ? », « qu'est-ce que ça fait sur les neurones ? ». [Spiritek].

mCPP

Cf. page 48.

NB : Une synthèse du document est située en p.14

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Beck F., Legleye S., Spilka S. Les drogues à 17 ans - Évolutions, contextes d'usages et prises de risque, OFDT, *Tendances*, 2006, 49, 4 p.
Une approche régionale des résultats Escapad 2005 .
http://www.ofdt.fr/BDD_len/ESCAPAD/menu_ESCAPAD_region.xhtml
- Ben Lakhdar, C., *Note sur la culture du cannabis en France : volume et qualité estimés*, Saint-Denis, OFDT, Note pour la Mildt, 27 mars 2008, 11 p.
http://www.drogues.gouv.fr/IMG/pdf/Note_0803_La_culture_francaise_de_cannabis.pdf
- Cadet-Taïrou A., Gandilhon M., Lahaie E., Chalumeau M., Coquelin A., Toufik A., *Drogues et usages de drogues en France-Etat des lieux et tendances récentes 2007-2009-Neuvième rapport national du dispositif Trend*, Saint-Denis, OFDT, 2010, 280 p.
<http://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/epfxacq1.pdf>
- Costes J.-M. (dir), *Cannabis, données essentielles*, Saint-Denis, OFDT, 2007, 232 p.
<http://www.ofdt.fr/ofdtdev/live/publi/cde.html>
- Keijzer L., Imbert E., Gabelli N., *Utilisation du Stérifilt® selon les produits injectés. Résultats d'une étude réalisée auprès des usagers fréquentant les Caarud*, Paris, Apothicom, 2010.
- Legleye S., Spilka S., Le Nézet O., Hassler C., Choquet M. *Alcool, tabac et cannabis à 16 ans - Premiers résultats du volet français de l'enquête ESPAD 2007*, OFDT-Inserm, *Tendances*, 64, janvier 2009. <http://www.ofdt.fr/ofdtdev/live/publi/tend/tend64.html>
- Reynaud-Maurupt C., *Les habitués du cannabis - Une enquête qualitative auprès des usagers réguliers*, Saint-Denis, OFDT, 2008, 312 p.
<http://www.ofdt.fr/ofdtdev/live/publi/rapports/rap09/epfxcrp1.html>
- Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants, *Usage et trafic des produits stupéfiants en France en 2008*, Nanterre, Ocrtis, 2009, np.
- Plancke L., Lose S., Dassonville A. *Contribution à un diagnostic sur les addictions dans la région Nord - Pas-de-Calais Première synthèse des données disponibles*, Loos-lez-Lille, Cèdre bleu-Anpaa-GRPS, Dispositif d'appui régional aux chefs de projets drogues et toxicomanies Nord - Pas-de-Calais, avril 2010.
- Plancke L., Wallart S., *Drogues sur le site de Lille. Etat des lieux et tendances récentes*, Lille, Cèdre bleu - OFDT, 2009, 106 p.
<http://www.ofdt.fr/ofdt/fr/trend/lill08.pdf>
- Plancke L., Schléret Y., *Les déplacements transfrontaliers liés aux drogues dans le nord et l'est de la France*, in Costes J.-M. (dir.), *Les usages de drogues illicites en France depuis 1999 vus au travers du dispositif Trend*, Saint-Denis, OFDT, 2010, pp 137-144.
- Reynaud-Maurupt C., Cadet-Taïrou A., *Substances psychoactives chez les amateurs de musiques festives techno. Résultats d'une enquête quantitative en population cachée à partir d'un plan de sondage ethnographiquement raisonné*, Saint-Denis, OFDT, *Tendances* n°56, octobre 2007, 4 p. http://www.drogues.gouv.fr/IMG/pdf/tendances_56.pdf
- Spilka S., Le Nézet O., Laffiteau C., Legleye S., *Analyse régionale Escapad 2008*, OFDT, 2009. <http://www.ofdt.fr/ofdtdev/live/donneesloc/atlas.html>

Index des sigles utilisés

Organismes

Abej	Association baptiste d'entraide pour la jeunesse
ADNSEA	Association départementale du Nord de sauvegarde de l'enfant à l'adulte
Anitea	Association nationale des intervenants en toxicomanie et addictologie
Afssaps	Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé
Asud	Auto-support des usagers de drogues
Caarud	Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues
CHRU	Centre hospitalier régional universitaire
Clersé	Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques
CMAO	Coordination mobile d'accueil ou d'orientation, ou samu social
Cnamts	Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie
Csapa	Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie
CSST	Centre spécialisé de soins pour toxicomanes
Ddass	Direction départementale des affaires sanitaires et sociales
Drass	Direction régionale des affaires sanitaires et sociales
G&T	Généralistes et Toxicomanie
Granitea	Groupement régional de l'Association nationale des intervenants en toxicomanie et addictologie
Ifrési	Institut fédératif de recherche sur les économies et les sociétés industrielles
Insée	Institut national de la statistique et des études économiques
ISP	Institut de santé publique, Bruxelles
Inpés	Institut national de prévention et d'éducation pour la santé
InVS	Institut de veille sanitaire
Lips	Laboratoire interrégional de police scientifique
Mildt	Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les toxicomanies
Ocrtis	Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants
OFDT	Observatoire français des drogues et des toxicomanies
Samu	Service d'aide médicale d'urgence
SMPR	Service médico-psychologique régional
Sneg	Syndicat national des entreprises gaies
TGI	Tribunal de grande instance

Autres

BHD	Buprénorphine haut dosage, commercialisée sous le nom de Subutex®
BZD	Benzodiazépines, classe de médicaments psychoactifs
CMU	Couverture maladie universelle
DMT	diméthyltryptamine, molécule hallucinogène
Escapad	Enquête sur la santé et les consommations lors de l'appel de préparation à la défense
Espad	European school survey project on alcohol and other drugs
Fnails	Fichier national des auteurs d'infraction à la législation sur les stupéfiants
GBL	Gamma-butyrolactone (solvant industriel intervenant dans la fabrication du GHB)
GHB	Gamma-hydroxybutyrate de sodium
ILS	Infractions à la législation sur les stupéfiants
LSD	Lysergik Säure Diethylamide
MCPPP	M-chlorophénylpipérazine, pipérazine

MDMA	Méthylène-dioxy-3,4-méthamphétamine, principe actif de l'ecstasy
OD	<i>Overdose</i> (surdosage)
Sintes	Système d'identification national des toxiques et des substances
THC	Δ^9 -Tétrahydrocannabinol, principal principe actif du cannabis
Trend	Tendances récentes et nouvelles drogues
TSO	Traitements de substitution aux opiacés
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
VHC	Virus de l'hépatite C

Index des tableaux, carte, figures et photos

Tableaux

Tableau 1 : Liste des professionnels et bénévoles contributeurs du dispositif Trend sur le site de Lille en 2009	8
Tableau 2 : Caractéristiques des usagers interviewés en 2009.....	10
Tableau 3 : Interpellations pour usage simple de stupéfiants : répartition par produit. Nord et France. 2008.....	18
Tableau 4 : Interpellations pour usage ou vente de stupéfiants dans l'arrondissement judiciaire de Tournai (B) selon la nationalité des mis en cause. 2007-2008.	19
Tableau 5 : Expérimentation et usage régulier de cannabis à 17 ans. Nord et France	20
Tableau 6 : Ivresses répétées à 17 ans. Nord et France. 2005-2008. En %	34
Tableau 7 : Nombre de patients sous buprénorphine haut dosage à Lille, Roubaix, Tourcoing Villeneuve d'Ascq et dans le Nord. 2008.	38
Tableau 8 : Nombre de patients sous méthadone à Lille, Roubaix, Tourcoing, Villeneuve d'Ascq et dans le Nord. 2008.....	39
Tableau 9 : Nombre de prescriptions et somme des posologies de méthadone délivrée en 2008 à Lille, Roubaix, Tourcoing et Villeneuve d'Ascq. 2008.	40

Carte

Carte 1 : Le territoire d'étude (site de Lille) au sein de l'espace transfrontalier	11
---	----

Figures

Figure 1 : Interpellations pour usage simple de stupéfiants. Nord et France. 1999-2008.	18
Figure 2 : Niveaux d'expérimentation de cinq substances psychoactives à 17 ans. Nord et France. 2005 et 2008.	20
Figure 3 : Produits déjà consommés par les répondants : durant la vie, le dernier mois et à l'occasion de l'événement. 2007-2009. N=412.....	32

Photos

Photo 1 : Chambres de culture utilisées pour les cultures personnelles de cannabis.....	43
Photo 2 : Avant et arrière d'un comprimé de mCCP.	48
Photo 3 : Kit de culture personnelle pour champignons hallucinogènes	52
Photo 4 : 5-MeO-DMT sous forme de cristal (agrandi 1X, 60X et 200X).	55
Photo 5 : Poudre de 2CE.....	57
Photo 6 : Arbuste de khat	60

Citation recommandée :

Plancke L., Lose S., Wallart S., *Drogues sur le site de Lille. Etat des lieux et tendances récentes*, Lille, Cèdre bleu - OFDT, 2010, 68 p.

Ce rapport sur les tendances observées sur le site de Lille est publié dans le cadre du dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (Trend) de l'Observatoire français des drogues et toxicomanies par le Cèdre bleu Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (Csapa) chargé de sa coordination dans le Nord depuis 2002. Il vise une description des évolutions et faits marquants observés dans l'espace festif techno, largement transfrontalier (l'association de réduction des risques en milieu festif Spiritek étant chargée du segment commercial de cet espace), et l'espace urbain, appréhendé par le biais des populations accueillies dans les services d'accueil de première ligne.

Ce document s'appuie pour partie sur des données externes, issues des statistiques d'activité ou d'enquêtes (en population générale, auprès de publics prise en charge ...), mais aussi et principalement sur les recueils propres d'informations, recueillies par observations et entretiens, auprès d'utilisateurs d'une part, de bénévoles d'autre part, et -enfin- de professionnels des champs répressifs, sanitaires et sociaux.

2009 s'inscrit dans la continuité des années précédentes : à 17 ans, les jeunes Nordistes consomment plutôt moins de substances psychoactives qu'auparavant et moins qu'en France entière ; dans les espaces étudiés, cette tendance ne peut être confirmée : les polyusages y sont généralisés, orientés vers la sédation en général chez les utilisateurs accueillis en Caarud, plutôt basés sur les stimulants et, dans une moindre mesure, les hallucinogènes dans le milieu festif techno. Dans ce dernier, alors que l'ecstasy est de moins en moins disponible, la palette des produits disponibles tend à s'élargir ; ont été décrits des molécules rares (DMT, 5-Meo-DMT, mCPP ...) alors que le GHB semble être plus présent aux alentours des mégadancings belges.

Dans l'espace urbain, une disponibilité permanente du cannabis, de l'héroïne et de la cocaïne est toujours observée dans bon nombre des quartiers populaires de la Communauté urbaine ; les prix n'y ont pas varié, alors que les poids effectifs et les contenus des doses vendues n'ont jamais été aussi incertains. Sans que l'on note de hausse marquée de l'usage de l'héroïne, certains jeunes l'expérimenteraient sans appréhension particulière. Enfin, de nombreux témoignages attestent du développement des cultures personnelles de cannabis, au moyen de matériels d'hydroponie achetées en France ou par correspondance ; elles ne semblent cependant pas alimenter de réseaux structurés de vente.